

Etude de marché

Nigeria

Le potentiel des produits et services tunisiens sur le marché nigérian. Analyse approfondie des secteurs agroalimentaire, BTP et construction, santé et TIC.



Sommaire

Sommaire	3
Liste des figures.....	4
Liste des abréviations.....	5
Résumé exécutif.....	6
Introduction et méthodologie.....	8
1. Aperçu Macroéconomique	9
1.1. Analyse PEST	9
1.1.1. Environnement Politique	9
1.1.2. Environnement Economique.....	9
1.1.3. Environnement Sociologique	10
1.1.4. Environnement Technologique	10
1.2. La structure économique.....	11
1.2.1. Le secteur primaire	11
1.2.2. Le secteur secondaire	11
1.2.3. Le secteur tertiaire	13
1.3. Accords commerciaux et marché régional	14
1.3.1. OMC	14
1.3.2. Accords commerciaux et marché régional.....	14
1.4. Echanges commerciaux	15
1.4.1. Le commerce de biens	15
1.4.2. Le commerce de services	17
2. Compétitivité et environnement des affaires	19
3. Conditions d'accès au marché	20
3.1. Taxes à l'importation	20
3.2. Conditions non-tarifaires d'accès au marché	21
3.3. Dédouanement	22
3.4. Cadre des investissements.....	23
4. Marché des consommateurs.....	25
5. Analyse des secteurs porteurs et recommandations	26
5.1. Cluster Agroalimentaire	26
5.1.1. Principales tendances du secteur	26
5.1.2. Principales opportunités par segment.....	28
5.2. Cluster Bâtiment et Construction	30
5.2.1. Principales tendances du secteur	30
5.2.2. Principales opportunités par segment.....	32
5.3. Cluster Santé.....	33
5.3.1. Principales tendances du secteur	33

5.3.2.	Principales opportunités par segment	35
5.4.	Cluster des TICs.....	36
5.4.1.	Principales tendances par segment	36
5.4.2.	Evolution du secteur en chiffres	37
Sources		39
Annexes		40
1.	Liste des entreprises et organismes rencontrés	40
2.	Liste des prix des principaux produits par cluster industriel	42
3.	Liste des biens et services importés n'ouvrant pas droit à l'obtention de devises sur les marchés des changes nigériens	44
4.	Liste des produits dont l'importation est absolument interdite.....	45
5.	Liste des marchandises et services exonérés de la TVA, 2016.....	46
6.	Liste des principaux concurrents par cluster industriel	47

Liste des figures

Figure 1 :	Evolution du PIB en milliards USD / 2011 – 2020p.....	9
Figure 2 :	Evolution du taux de croissance du PIB en % / 2013-2017	100
Figure 3 :	Evolution de la répartition du PIB par secteur / 2013 – 2017	111
Figure 4 :	Evolution des importations et exportations de biens en milliards USD / 2013 – 2017.....	155
Figure 5 :	Principaux produits exportés par le Nigéria hors produits pétroliers en milliards USD / 2013-2017	15
Figure 6 :	Principaux pays importateurs de biens / 2017	16
Figure 7 :	Principaux produits importés hors produits pétroliers en milliards USD/ 2013 – 2017.....	16
Figure 8 :	Principaux pays exportateurs de biens / 2017	17
Figure 9 :	Evolution des importations et exportations de services en milliards USD / 2013 - 2017	17
Figure 10 :	Evolution des importations des services en milliards USD / 2013 - 2017	18
Figure 11 :	Evolution des critères de Scoring Doing Business / 2018-2019.....	19
Figure 12 :	Facteurs les plus problématiques pour Doing Business / 2018	19
Figure 13 :	Evolution des RNB par habitant par an / USD / 2013-2017.....	25
Figure 14 :	Evolution des importations de transformation agroalimentaire / millions USD / / 2013 - 2017	28
Figure 15 :	Evolution des importations d' équipements et machines / millions USD / 2013 - 2017	29
Figure 16 :	Evolution des importations de matériaux de construction / millions USD / 2013 - 2017	32
Figure 17 :	Evolution des importations de matériaux électriques et électroniques / millions USD / 2013 - 2017	32
Figure 18 :	Evolution des importations de produits pharmaceutiques / millions USD / 2013 - 2017.....	35
Figure 19 :	Evolution des importations de produits parapharmaceutiques / millions USD / 2013 - 2017.....	36
Figure 20 :	Evolution des revenus du secteur TIC par segment en milliards USD / 2017 - 2022.....	37

Liste des abréviations

ACP	Pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique
ACPr	Accord Commercial Préférentiel
ADPIC	Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
APC	All Progressive Congress
ATA	Agricultural Transformation Agenda
CAC	Commission des Affaires Corporatives
CAGR	Compound Annual Growth Rate
CEA	Communauté Economique Africaine
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CER	Communauté Economique Régionale
ERGP	Economic Recovery and Growth Plan
f.a.b	franco à bord
FERMA	Agence Fédérale de Maintenance des Routes
iDEA	Information Technology Developers Entrepreneurship Accelerator
IDH	Indice de Développement Humain
NAFDAC	National Agency for Food and Drug Administration and Control
NAQS	Nigerian Agricultural Quarantine Service
NICIS	Nicis Electronic Trade Platform
NIPC	Commission Nigériane de Promotion des Investissements
NIS	Normes Industrielles Nigérianes
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONU	Organisation des Nations Unies
OSIC	One-Stop Investment Center
OTC	Obstacles Techniques au Commerce
OUA	Organisation de l'Unité Africaine
PEMA	Promotion des activités d'Export créatrices d'emploi vers de nouveaux Marchés Africains
PEST	Political, Economic, Social, and Technological factors
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes entreprises
PPP	Partenariat Public Privé
RCT	Représentation Commerciale Tunisienne
SON	Association Nigériane de Normalisation
SONCAP	SON Conformity Assessment Programme
SPS	Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires
TEC	Tarif Extérieur Commun
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TIFA	Trade and Investment Framework Agreement
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UA	Union Africaine

Résumé exécutif

Le Nigéria est la première économie d'Afrique avec un Produit Intérieur Brut (PIB) de 376 milliards de dollars en 2017. L'économie nigériane, fortement dépendante des recettes pétrolières, rencontre cependant des difficultés depuis 2014 en raison de la chute des prix du pétrole, poussant le pays dans la récession en 2016 avec un taux de croissance de -1,6%.

Afin de faire face à cette crise, le gouvernement a mis en place des politiques économiques et commerciales visant le développement de la production locale et des exportations (hors produits pétroliers), avec pour mesures phares le plan national de reprise et de croissance économique 2017-2020 et le plan de diversification et de croissance. A ce titre, le Nigéria a identifié 4 secteurs prioritaires sur lesquels le pays va concentrer ses efforts de diversification économique à savoir l'agriculture, l'extraction de minéraux solides, les matériaux de construction et le secteur manufacturier. Le pays est sorti de la récession en 2017 avec un taux de croissance de 0,8%.

En 2017, l'économie nigériane s'est axée principalement sur les services dont la contribution au PIB était de 56%, suivie par le secteur industriel avec 23% et le secteur agricole avec 21%.

La croissance du secteur des services est tirée par l'émergence forte de besoins en matière de télécommunication et d'information. En effet la pénétration des services d'internet mobile au Nigéria est parmi la plus importante d'Afrique. En ce qui concerne le secteur industriel, l'industrie manufacturière joue un rôle de plus en plus important dans l'économie nigériane, sa part dans le PIB étant passée de 6% en 2010 à 8,8% en 2017. Elle est portée principalement par les sous-secteurs du ciment, du montage automobile et de transformation agroalimentaire. La volonté du gouvernement à développer le secteur industriel se matérialise dans la mise en place depuis 2014 du plan de révolution industrielle qui vise à renforcer l'investissement et le développement des chaînes de valeurs.

Le secteur agricole est très fragmenté, et caractérisé par des petites exploitations agricoles vivrières. Le secteur demeure la principale source d'emploi pour la population nigériane avec 70% de contribution.

Le Nigéria est le plus important marché de consommateur d'Afrique avec une population estimée à 192 millions en 2017 dont plus de 75% sont âgés de moins de 35 ans. La majorité des ménages nigériens appartiennent à la tranche de revenu faible (revenu inférieur à 2 dollars par jour).

Le régime d'investissement du Nigéria est très libéral, la participation étrangère étant autorisée à hauteur de 100% dans le capital quel que soit l'entreprise et le domaine d'activité, hors secteur pétrolier.

Le pays est un membre originaire de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), il est également membre de plusieurs marchés régionaux dont la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union africaine (UA). Il est aussi signataire de 16 accords commerciaux bilatéraux et 9 mémorandums d'accords.

Malgré les possibilités d'accès aux marchés offertes par les différents accords et arrangements commerciaux, les échanges commerciaux du Nigéria, en particulier pour les produits non pétroliers, restent limités

En matière d'accès au marché, le Nigéria applique des droits et taxes (le tarif extérieur commun de la CEDEAO, TVA, droit d'accise, ...) ainsi que des contrôles techniques, sanitaires et phytosanitaires. Les procédures douanières ont été simplifiées au cours des dernières années afin d'accélérer le dédouanement et la mise sur le marché des marchandises. Le gouvernement a mis en place plusieurs mesures commerciales protectionnistes dont des restrictions à l'importation pour de nombreux produits afin de limiter la dégradation de la balance commerciale et encourager la production locale.

Sur les cinq dernières années, la balance commerciale a connu une baisse à un CAGR de -28,6%, les exportations et les importations ont baissé respectivement à un CAGR de -17,9% et -10,0%. L'excédent de la balance commerciale du pays est passé de 45,5 milliards de dollars en 2013 à 11,8 milliards de dollars en 2017.

Concernant les échanges commerciaux entre le Nigéria et la Tunisie, les exportations tunisiennes en 2017 s'élèvent à 441 millions de dollars portées par le secteur du bâtiment et de la construction. Sur la période 2013-2017, le total des exportations de la Tunisie a connu une baisse à un CAGR de -24,1%.

Afin d'établir des relations pérennes sur le marché nigérian, les opérateurs tunisiens devront se focaliser sur des secteurs avec un avantage compétitif avéré présentant de fortes potentialités et également mettre en place des partenariats solides avec des acteurs locaux leur permettant de pénétrer efficacement le marché et de consolider leur présence sur le long terme.

Introduction et méthodologie

Conscient du potentiel de croissance du marché nigérian, le Centre de Promotion des Exportations (CEPEX) a ouvert une nouvelle Représentation Commerciale Tunisienne (RCT) au Nigéria en décembre 2018. Mandatée par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), la GIZ appuie le CEPEX dans ses activités sur les marchés subsahariens à travers le projet « Promotion des activités d'Export créatrices d'emploi vers de nouveaux Marchés Africains » (PEMA).

Le projet PEMA vise à renforcer l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) tunisiennes aux marchés subsahariens via, entre autres, la création de consortiums d'exportation opérant sur le marché nigérian. A ce titre, la présente étude a été menée pour identifier les clusters industriels et les segments porteurs sur ce marché, priorisant, sur la base de la demande nigériane et l'offre tunisienne ainsi quatre clusters à savoir : le cluster agroalimentaire, le cluster bâtiment et construction, le cluster santé et le cluster TIC.

Une méthodologie combinant à la fois la collecte et l'analyse des données existantes et le recueil d'informations sur la base d'entretiens avec des opérateurs nigériens en présence de la RCT a été adoptée. Cette étude de marché exhaustive vise à permettre aux futurs exportateurs de se positionner sur des produits et services à forte valeur ajoutée.

La collecte d'informations a essentiellement porté sur les données et indicateurs macroéconomiques et sectoriels du marché nigérian. Les entretiens ont, quant à eux, été menés avec des acteurs institutionnels (Ministry of agriculture and rural development, Bank of Agriculture, All farmers association of Nigeria, Ministry of works, Real estate developers association of Nigeria, Council of registered Builders of Nigeria, ...) ainsi qu'avec des opérateurs du secteur privé (Chi limited, Diageo, Dangote Sugar, Flourmills, Unilever, Cadbury, Olam, Monier Construction Limited, CAT, Wemabod, General Electrics...).

L'ensemble des analyses et entretiens ont permis de comprendre et d'évaluer l'écosystème et la réglementation en vigueur ainsi que de définir les segments de produits et services présentant le plus d'opportunités pour les exportateurs tunisiens.

L'étude inclut un aperçu macroéconomique portant sur l'analyse des environnements économique, politique, sociologique et technologique du pays ainsi que sur la structure économique, les accords commerciaux et régionaux et enfin les échanges commerciaux de biens et de services.

Cet aperçu est complété par une analyse de la compétitivité et de l'environnement des affaires au Nigéria.

Les conditions tarifaires et non tarifaires d'accès au marché nigérian, ainsi que le cadre des investissements sont également traités.

Enfin, une analyse approfondie des clusters priorités et des opportunités par secteur a été développée. Cette analyse est enrichie par des recommandations spécifiques aux opérateurs tunisiens sur chacun des clusters.

1. Aperçu Macroéconomique

1.1. Analyse PEST

1.1.1. Environnement Politique

Ancienne colonie britannique, le Nigéria a accédé à son indépendance en 1960. L'adoption d'une constitution en 1999 a instauré un régime fédéral composé de 36 Etats basé sur la séparation des trois pouvoirs. Le Président, les représentants de la Chambre basse, les Sénateurs, les Gouverneurs des Etats fédérés, les élus de l'assemblée et les conseillers gouvernementaux sont élus au suffrage universel direct pour quatre ans.

En mars 2015, le Nigéria a connu la transition de son pouvoir politique avec l'élection de l'APC (All Progressive Congress), principal parti d'opposition dirigé par Muhammadu Buhari, dont les principales priorités politiques sont la lutte contre la corruption, le renforcement de la sécurité, la lutte contre le chômage, la diversification de l'économie, le renforcement de la lutte contre le changement climatique et l'amélioration du niveau de vie des nigériens.

En 2018, malgré la mise en place de plusieurs mesures par l'administration Buhari visant à améliorer le cadre juridique et politique anti-corruption tel que la création d'un comité consultatif présidentiel anti-corruption, le Nigéria reste classé en 144^{ème} position sur 180 pays selon l'indice mondial de perception de la corruption publié par Transparency International.

En matière de politique économique, le Nigéria a adopté en 2016 une politique budgétaire expansionniste en augmentant les dépenses publiques de 22%, avec pour objectif de relancer l'économie du pays en améliorant les infrastructures dans le secteur de l'énergie, des transports et de la santé.

La politique commerciale du Nigéria met l'accent sur le développement des échanges commerciaux interrégionaux, et plus particulièrement des exportations.

Le pays est membre fondateur de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et a mis en application, depuis 2013, la politique tarifaire de la communauté. La taxe sur la valeur ajoutée en vigueur est de 5%, la plus faible des pays membres de la CEDEAO. Ce taux est amené à augmenter pour atteindre les 15%, et ce dans le

but d'harmoniser la taxe avec les autres pays membres au cours des 5 prochaines années. Les droits de douane de la communauté appliqués sur les marchandises importées varient de 0% à 35% de la valeur d'importation.

1.1.2. Environnement Economique

Le Nigéria possède les plus grandes réserves prouvées d'hydrocarbures d'Afrique. Son économie est fortement dépendante des recettes pétrolières et reste vulnérable aux fluctuations des prix du pétrole brut et de son niveau de production.

Le PIB du Nigéria s'élève en 2017 à 375,8 milliards dollars. Son taux de croissance est de 0,81%, en 2017, le plus faible des pays d'Afrique de l'Ouest et largement en dessous de la moyenne de 2,5% dans la zone.

Figure 1 : Evolution du PIB en milliards USD / 2011 – 2020p



Le PIB du Nigeria a connu une forte baisse entre 2014 et 2017. Le pays a enregistré une croissance du PIB d'environ 5% entre 2010 et 2014. La chute des cours du pétrole à partir de 2014, passant de 115 dollars à 37 dollars fin 2015, a conduit l'économie nigérienne à une baisse de croissance de 34% passants de 569 milliards dollars de PIB en 2014 à 375,8 milliards dollars de PIB en 2017 et qui s'est soldée par une récession en 2016 et un taux de croissance de -1,6% sur cette même année.

Afin de relancer l'économie et la création d'emploi, le gouvernement a adopté une politique budgétaire expansionniste en 2016, creusant ainsi le déficit budgétaire. Le poids de la dette représente 60% des recettes de l'État.

Figure 2 : Evolution du taux de croissance du PIB en % / 2013-2017



La croissance du taux d'inflation a connu une accélération à partir de 2015, passant de 9,0% à 16,5% en 2017. Cette forte évolution s'explique principalement par la dépréciation de la monnaie nationale, et le ralentissement du secteur pétrolier. Afin de mettre fin aux pressions inflationnistes, la Banque Centrale du Nigéria a renforcé sa politique monétaire, faisant passer les taux d'intérêt de 8,1% en 2014 à 14,0% en 2017.

La vente de pétrole représente 90% des sources de devises du pays. Les réserves officielles de devises ont elles diminuées de 25% entre 2014 et 2015, dépréciant de 19% la monnaie nationale entre 2014 et 2016. Afin de protéger l'économie nationale, la Banque Centrale du Nigéria a mis en place une politique de change restrictive et a appliqué un taux de change flexible. La disponibilité des devises et des réserves, elle s'est cependant améliorée du fait des mesures prises par l'introduction d'un taux de change pour les investisseurs et exportateurs en avril 2017.

Le taux chômage est passé de 4,4% en 2014 à 6,1% en 2017. Les jeunes de moins de 35 ans, soit 75% de la population, représentent la majorité des chômeurs du pays avec environ 17,6 millions de personnes sans emploi.

1.1.3. Environnement Sociologique

Le Nigéria est la première puissance démographique du continent africain et est classé 7^{ème} pays le plus peuplé au monde avec une croissance démographique de 2,6% et une population estimée à 192 millions en 2017. La population du pays est très jeune et environ 63% des habitants sont âgés de moins de 25 ans.

La réduction du taux de fécondité, des mariages précoces et du niveau de croissance de la

population sont des enjeux majeurs qui font l'objet de politiques nationales.

Malgré cela, en 2015, le taux de fécondité n'a que légèrement diminué et a atteint 5,59 enfants par femme, restant supérieur à l'objectif national de 4,38 enfants par femme.

En 2017, le Nigéria compte le plus grand nombre d'habitants vivant dans l'extrême pauvreté, soit 87 millions de personnes, devançant ainsi l'Inde, et classant le pays à la 157^{ème} place sur 189 selon l'indice de développement humain (IDH) des Nations Unis.

La pauvreté se concentre dans le nord du pays, témoin d'une forte inégalité de développement régional. Les trois principales zones de développement économique sont Abuja (capitale administrative au centre du pays), Lagos (capitale économique du Sud-Ouest) et Port Harcourt (région pétrolière du Sud-Est), et concentrent plus d'un tiers de la richesse nationale produite. S'ajoute à cela des disparités d'ordre social, le niveau d'éducation et de formation étant relativement faible comparativement aux autres pays d'Afrique subsaharienne. L'accès à l'éducation est encore plus difficile dans les régions du nord du pays. Le taux d'alphabétisation est de 47,2% dans le Nord-Ouest et de 44,1% dans le Nord Est contre une moyenne de 75% dans les zones du Centre et Sud du pays.

1.1.4. Environnement Technologique

Le Nigéria est parmi les pays d'Afrique détenant les taux de pénétration de l'internet les plus élevés d'Afrique avec 80 millions d'internautes, un nombre croissant d'utilisateurs de smartphones et une pénétration forte des communications vocales.

Dans le cadre de sa politique de développement, le gouvernement nigérian encourage les partenariats et les investissements dans le secteur des TIC par la création de hub et de clusters dédiés à la technologie tels que le village technologique d'Abuja. Parmi les partenariats avec le secteur privé, des collaborations avec des accélérateurs locaux sont mises en place tels que iDEA et le centre de co-création (CC-Hub) à Yaba, Lagos. Ces initiatives ont attiré d'importants investisseurs étrangers tels que Y Combinator, de la Silicon Valley, qui a récemment participé à des présentations de startups nigérianes.

En mars 2017, 500 start-ups ont visité le Nigéria dans le cadre du programme « Geeks on a Plane »

pour explorer les opportunités d'investissement au Nigéria dans le secteur des TIC.

1.2. La structure économique

La restructuration de la base de calcul du PIB du Nigéria en 2014 a entraîné un changement dans la structure sectorielle de l'économie. La contribution du secteur industriel au PIB a diminué passant de 25,7% en 2013 à 23,3% en 2017. Le secteur des services est celui qui contribuait le plus au PIB sur la période 2013-2017. En 2017, le secteur a contribué à 56,4% du PIB. Pour ce qui est du secteur agricole, sa participation au PIB est passée de 26% en 2013 à 23% en 2017

Figure 3 : Evolution de la répartition du PIB par secteur / 2013 – 2017



1.2.1. Le secteur primaire

Le secteur agricole joue un rôle primordial dans l'économie et la société nigérienne. En 2016 l'agriculture (production végétale, élevage, pêche et sylviculture) représente 21,2% du PIB du pays et emploie 70% de la population active.

Le Nigéria dispose de 84 millions d'hectares de terres cultivables dont seulement 40% sont actuellement exploitées. Le pays dispose d'une diversité géographique et climatique lui permettant de cultiver des produits très variés. L'agriculture du pays se caractérise par la prédominance de la culture vivrière opérée en majorité par des petits exploitants qui commercialisent leurs excédents de production. Cependant la productivité agricole reste très faible, essentiellement dû aux techniques de production rudimentaires utilisées par les exploitants et à un taux très bas d'irrigation des terres rendant la production fortement dépendante de la pluviométrie.

La production agricole locale reste insuffisante par rapport à la demande, contraignant le

gouvernement à opérer des importations annuelles relativement élevées.

Les importations de produits alimentaires s'élèvent à 4,3 milliards dollars en 2017 et représentent 14,9% des importations totales du pays, et ce malgré une politique d'importation très restrictive visant à promouvoir la production locale de certains produits. Les produits alimentaires importés sont essentiellement le blé, le sucre, le lait, l'extrait de malt et l'huile de palme.

Entre 2007 et 2017, le secteur agricole nigérien a connu plusieurs réformes poussé par un agenda gouvernemental de transformation agricole (2011-2015) visant à améliorer la productivité et la production agricole avec pour objectifs l'augmentation de la production nationale de produits alimentaires agricoles, la création d'emplois, l'autosuffisance et l'augmentation de la production des principales cultures (riz, manioc, sorgho, cacao et coton) et le développement de l'industrie agroalimentaire par le renforcement des chaînes de valeurs et d'approvisionnements.

La stratégie « Politique de promotion de l'agriculture 2016-2020 » mise en place vise à concentrer les efforts déployés par le gouvernement autour de quatre objectifs principaux à savoir : la sécurité alimentaire, la substitution des importations, la création d'emplois et la diversification de l'économie.

Afin de promouvoir la production locale et limiter les importations de produits agricoles, les pouvoirs publics nigériens ont mis en place des mesures incitatives pour le développement de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire tels que le plan de soutien de la croissance lancé en 2012 permettant aux petits agriculteurs de bénéficier de subventions sur les intrants agricoles, le régime de crédit pour l'agriculture commerciale, ainsi que des mesures restrictives pour les importations telle que la mise en place d'une liste des importations prohibées en 2017 qui vise plusieurs produits agricoles (manioc, sucre, poudre de cacao,...).

1.2.2. Le secteur secondaire

L'industrialisation est l'un des principaux objectifs de la stratégie de diversification de l'économie mise en place par le Nigéria. En effet, cette stratégie vise à réduire la dépendance du pays par rapport aux recettes issues de l'industrie du pétrole et du gaz.

L'industrialisation repose sur le Plan national de la révolution industrielle mis en place à partir de 2014 et vise à accélérer le développement des capacités industrielles du pays par la mise en place de chaînes de valeurs sectorielles, l'amélioration de la production locale et l'augmentation des investissements institutionnels nationaux et étrangers dans les secteurs industriels où le pays possède des ressources primaires importantes à savoir les hydrocarbures, les minéraux solides et métaux, la construction et l'agroalimentaire.

Industries extractives et énergie

Le Nigéria compte les réserves de pétrole les plus importantes d'Afrique après la Libye, estimées à 37 453 millions de barils en 2016. Le pays est le deuxième plus gros producteur de pétrole du continent après l'Angola et le quinzième producteur mondial en 2016 avec une production de 1 424 de barils par jour, en baisse de 18,4% par rapport à la production de 2015. L'économie nigériane est très dépendante de la production de pétrole qui représente 95% des exportations et 80% des recettes publiques en 2017. Entre 2014 et 2015, et suite à la baisse du prix du baril, les exportations nigérianes de pétrole brut ont diminué de presque 50%.

Malgré une capacité de raffinage de 446 000 barils par jour portée par quatre raffineries, le Nigéria importe une grande partie des produits pétroliers raffinés en raison du faible taux d'utilisation des capacités nationales disponibles et de problèmes de sécurité dans les raffineries du pays. Les importations de produits pétroliers raffinés s'élèvent à 423 400 barils par jour en 2016.

Le Nigéria possède les plus importantes réserves de gaz naturel d'Afrique estimées à 5 475,2 milliards de mètre cube en 2016. Les exportations de gaz naturel du pays s'élèvent en 2016 à 25 146,5 millions de mètre cube en baisse de -5,8% par rapport au niveau de 2015.

Le Nigéria dispose également d'importantes réserves de minéraux solides : métaux précieux, pierres précieuses et minéraux industriels. La contribution de cette industrie minière au PIB du pays s'élevait à 0,3% en 2016. Du fait de la chute des revenus issus de la baisse du prix du pétrole, les pouvoirs publics visent à développer ce sous-secteur porteur et augmenter sa contribution au PIB à 10% en dix ans, avec des projections s'élevant

alors à plus de 33,67 milliards de dollars contre 1,44 milliards de dollars en 2016.

Le Nigéria, est le deuxième pays au monde en matière de population n'ayant pas accès à l'électricité, touchant environ 45% de la population soit près de 85 millions de personnes en 2017. La consommation d'électricité par habitant est parmi les plus faibles d'Afrique estimée à 129 kWh en 2017 loin derrière l'Égypte (1550kWh/habitant) et l'Afrique du Sud (3787 kWh/habitant). En 2017, selon les chiffres du Forum Economique Mondial, le Nigéria se classait 136^{ème} pays sur 137 en matière d'approvisionnement en électricité, devant le seul Yémen. Les capacités de production des centrales électriques nigérianes ne sont pas exploitées à leur plein potentiel en raison de la vétusté des infrastructures, du manque d'entretien des installations et des ruptures d'approvisionnement en gaz.

Industries manufacturières

L'industrie manufacturière joue un rôle de plus en plus important dans l'économie nigériane, sa part dans le PIB étant passée de 6% en 2010 à 8,8% en 2017. Elle est portée principalement par les sous-secteurs du ciment, du montage automobile et de la transformation agroalimentaire.

Le Nigéria est importateur net de produits manufacturés pour environ 55,9 milliards de dollars en 2016. Avec la baisse du prix du baril de pétrole et la chute des recettes liées à l'export, la balance commerciale du pays s'est dégradée à un CAGR de -28,6% passant de 45,5 milliards de dollars en 2013 à 11,8 milliards de dollars en 2017.

Le gouvernement a mis en place un plan de relance économique et de croissance du secteur manufacturier en 2016, le Plan national de reprise et de croissance économiques (ERGP) (2017-2020), afin de renforcer la compétitivité des produits industriels nigériens et améliorer la productivité principalement dans l'automobile, les métaux, les produits pétrochimiques et l'huile de palme transformée.

Cette dernière vise en grande partie le développement de la chaîne de valeur agroalimentaire et le renforcement de l'intégration des acteurs du secteur agricole dans l'industrie de transformation. Le secteur des industries de transformations agroalimentaires, qui comprend la production de produits alimentaires, de boissons et de tabac, est en tête de la liste des industries

manufacturières, avec plus de 45% de la production industrielle nigériane.

Le secteur compte un certain nombre d'opérateurs internationaux, notamment des géants des boissons non alcoolisées tels que Coca-Cola, Nestlé, Unilever et Procter & Gamble, ..., etc.

La faible pénétration de la moyenne et grande distribution fait que la majorité des consommateurs nigériens préfère les canaux traditionnels comme les boutiques de proximité et les épicerie.

Le modern trade, c'est-à-dire le commerce via des circuits structurés et organisés, demeure relativement peu développé avec moins de 10% de pénétration sur le marché, mais ce canal enregistre une évolution relativement forte sur les dernières années.

1.2.3. Le secteur tertiaire

La restructuration du PIB a permis de mettre en avant la contribution du secteur des services. Le secteur est le plus gros contributeur au PIB avec une part qui s'élève à 56,4% en 2017.

La croissance du secteur des services est portée par les sous-secteurs des technologies de l'information et de la télécommunication (TIC), les services bancaires et financiers, l'économie numérique, la construction, le transport, le divertissement et le tourisme.

Les services financiers contribuent à hauteur de 3,3% au PIB total du pays en 2017. Le sous-secteur est relativement dynamique et compte un grand nombre de banques et de compagnies d'assurances. Ce sous-secteur a bien résisté à la crise financière de 2008, et a enregistré une croissance importante entre 2010 et 2015 de 11,3%. Lagos est le principal centre financier du Nigéria, les grandes banques commerciales sont également très présentes à Abuja, la capitale, pour proposer des services au secteur public, à Port Harcourt, pour le secteur pétrolier et à Kano, la plus grande ville du nord du pays.

Le marché de l'assurance du Nigéria présente un potentiel de croissance très important en raison de son taux de pénétration très faible de moins de 1%.

Le sous-secteur de transport du Nigéria est parmi les meilleurs d'Afrique de l'Ouest : il comporte un réseau complet d'autoroutes revêtues, de routes, de voies ferrées, d'aéroports, de ports maritimes et de voies navigables intérieures. Plusieurs incitations sont accordées par le gouvernement visant à

développer et améliorer les infrastructures de transport (exonération d'impôt et autres avantages fiscaux).

Le sous-secteur des télécommunications au Nigéria est très dynamique. Le Nigéria représente 29% de l'utilisation totale d'Internet en Afrique et la plupart des Nigériens accèdent à Internet via leur téléphone mobile. La couverture du réseau 3G s'étendant de plus en plus.

Le sous-secteur de la construction contribue quant à lui à hauteur de 3,8% du PIB en 2017 et affiche un taux de croissance annuel moyen de 11,4%, participant à la création d'environ 1 million d'emplois formels.

1.3. Accords commerciaux et marché régional

1.3.1. OMC

Le Nigéria est un Membre originel de l'OMC, et a ratifié l'Accord instituant l'Organisation le 6 décembre 1994. Le pays a également ratifié l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges du 20 janvier 2017 et a accepté le Protocole portant amendement de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) le 16 janvier 2017. Cependant, il n'est signataire d'aucun des accords plurilatéraux de l'OMC.

Le pays participe activement aux négociations menées dans le cadre du Programme de Doha pour le développement et de plusieurs groupes de négociations, y compris le Groupe africain, le Groupe ACP et le G90. S'agissant des négociations sur l'agriculture, il participe aux travaux du G20 et du G33, un groupe constitué de pays en développement.

Des efforts sont actuellement déployés par les autorités locales pour faire en sorte que le Nigéria respecte ses obligations dans le cadre de l'OMC. Le pays a notifié ses mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et obstacles techniques au commerce (OTC) jusqu'en 2015, mais accuse encore un retard dans les autres domaines d'activité de l'OMC comme l'agriculture, l'inspection avant expédition, les mesures antidumping, les licences d'importation, les restrictions quantitatives, les règles d'origine et l'évaluation en douane.

1.3.2. Accords commerciaux et marché régional

Le Nigéria est un des membres fondateurs de l'Union Africaine (UA) créée en 2002, qui a succédé à l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). L'UA vise à devenir une union économique et politique instaurant une zone de libre-échange continentale. Le Traité d'Abuja adopté en 1991 instituant la création de la Communauté Economique Africaine (CEA) d'ici à 2028 sur la base des Communautés Economiques Régionales (CER) existantes, le pays prenant part à ce processus en tant que membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Le Nigéria est un des membres fondateurs de la CEDEAO, établie en mai 1975, et dont l'objectif est de promouvoir la coopération et l'intégration en

Afrique de l'Ouest ainsi que l'harmonisation des pratiques en matière de commerce et d'investissement et ce dans le but de créer une union douanière complète.

Les membres de la CEDEAO ont mis en place :

- Un tarif extérieur commun
- Un schéma de libéralisation des échanges
- Un programme de coopération monétaire
- Un protocole de libre circulation

Malgré toutes les mesures prises, le volume des échanges au sein de la CEDEAO demeure faible, ne représentant en 2016 que 6% des exportations totales du Nigéria.

Le pays est aussi membre du Groupe de huit pays en développement (D-8), créé en 1997 en tant qu'organisation de coopération économique visant à stimuler les échanges en réduisant les droits de douane, avec le Bangladesh, l'Égypte, l'Indonésie, l'Iran, la Malaisie, le Pakistan et la Turquie. Le Nigéria a signé l'Accord commercial préférentiel (ACPr) du D-8 en 2006, mais ne l'a pas encore ratifié.

Le Nigéria est signataire de 16 accords commerciaux bilatéraux et 9 mémorandums d'accord. Il a également signé un accord-cadre de commerce et d'investissement (TIFA) avec les États-Unis qui vise à instaurer un dialogue pour améliorer et élargir les possibilités de commerce et d'investissement entre les deux parties.

Malgré les possibilités d'accès aux marchés offertes par les différents accords et arrangements commerciaux, les échanges du Nigéria, surtout pour les produits non pétroliers, restent limités.

1.4. Echanges commerciaux

1.4.1. Le commerce de biens

Entre 2013 et 2017, la balance commerciale du Nigéria est excédentaire, exception faite pour l'année 2016 où elle était déficitaire de -2,3 milliards de dollars. Sur la période considérée, le taux de croissance annuel moyen de la balance commerciale est négatif, égal à -28,6%.

En 2017, la balance commerciale du pays est excédentaire de 11,8 milliards de dollars, avec un volume d'importations égal à 28,9 milliards de dollars et un volume d'exportations de 40,7 milliards de dollars.

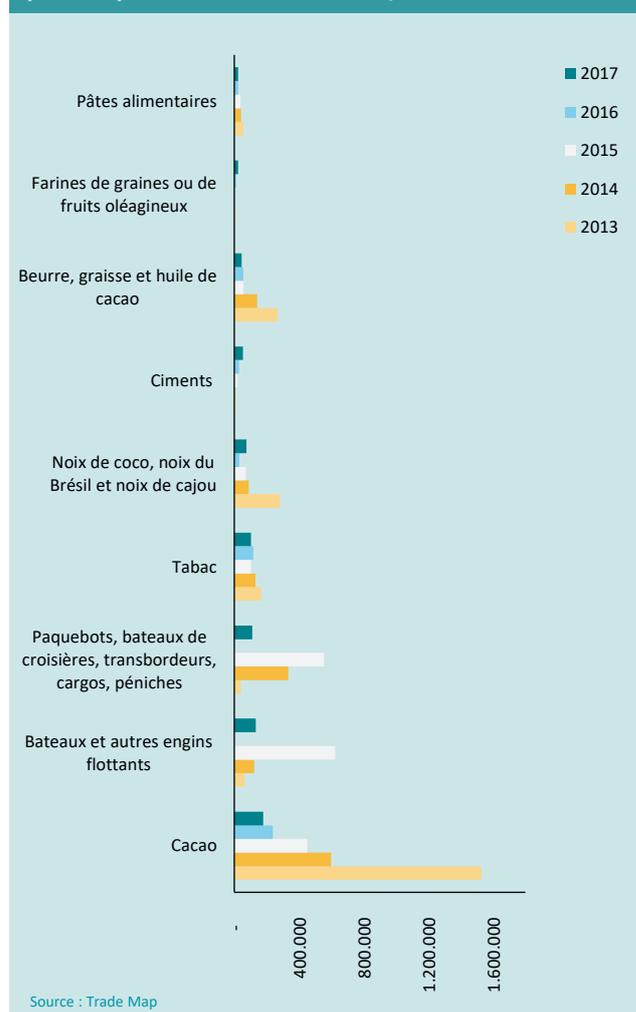
Figure 4 : Evolution des importations et exportations de biens en milliards USD / 2013 – 2017



Analyse des exportations de biens

Sur la période 2013-2017, les exportations du Nigéria ont connu une baisse à un CAGR de -17,9% par an, passant de 89,5 milliards de dollars à 40,7 milliards de dollars.

Figure 5 : Principaux produits exportés par le Nigéria hors produits pétroliers en milliards USD / 2013-2017



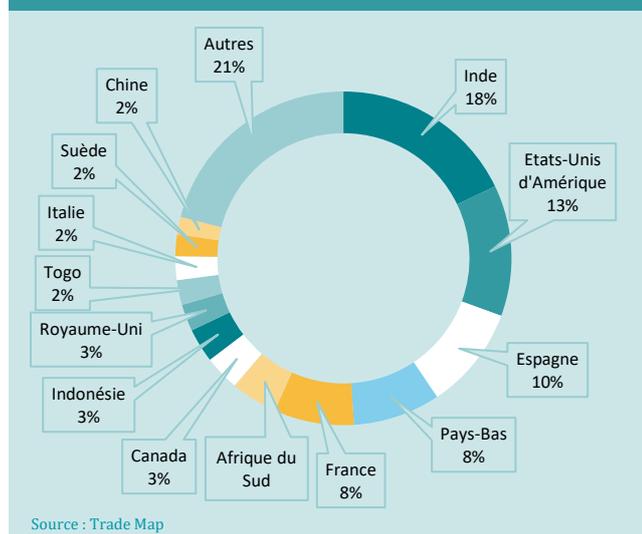
Les produits pétroliers représentent 96,0% des exportations totales du Nigéria en 2017 soit 39,1 milliards de dollars, en baisse de 16,0% en moyenne chaque année depuis 2013.

Sur la même année, les exportations hors produits pétroliers du pays ont atteint 1,6 milliards de dollars, représentant 4,0% des exportations totales du pays.

Selon les statistiques de commerce pour le développement international des entreprises (Trade Map), les produits les plus exportés par le Nigéria hors produits pétroliers en 2017, sont le cacao, les matériaux de navigation maritime ou fluviale et le tabac.

L'Inde, les Etats Unis d'Amérique et l'Espagne concentrent 40,6% des exportations du Nigéria. L'Inde est le premier partenaire économique du Nigéria en matière d'exportations en 2017, captant 17,9% des exportations totales du pays, dont 99,5% sont des produits pétroliers.

Figure 6 : Principaux pays importateurs de biens / 2017



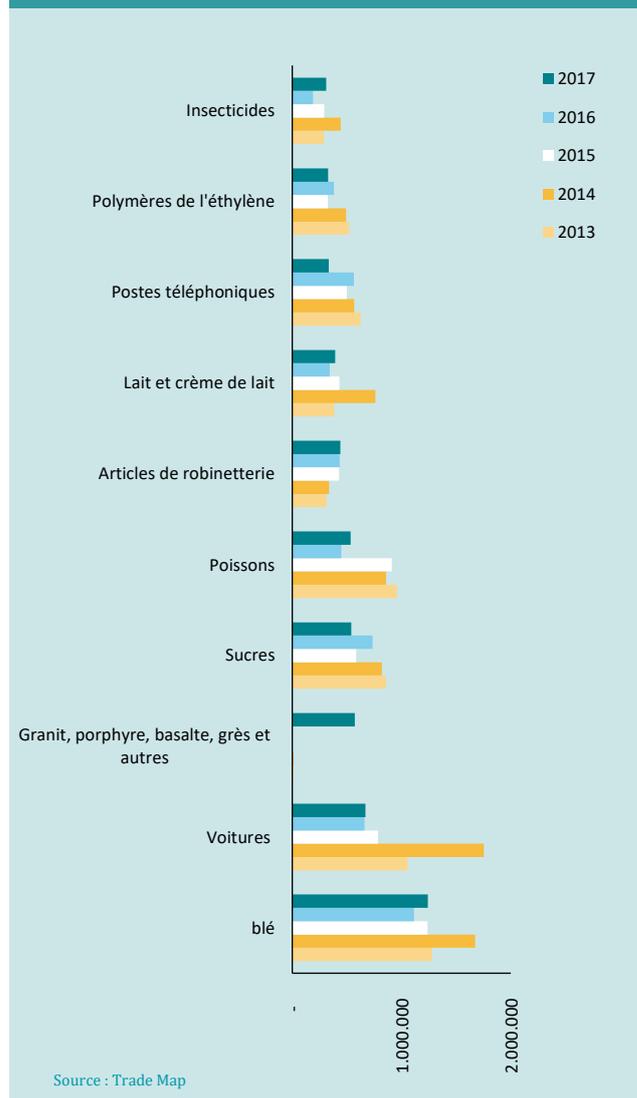
Les Etats Unis et l'Espagne sont respectivement deuxièmes et troisièmes plus importants importateurs de produits nigériens en 2017, captant 12,7% et 10,0% des exportations, constituées à plus de 97% de produits pétroliers.

Les exportations hors énergies extractives s'élèvent à 1,6 milliards de dollars en 2017. Le secteur agroalimentaire est le premier contributeur à ses exportations avec 47,0%.

Analyse des importations de biens

La valeur des importations de biens a fortement baissé entre 2013 et 2017, passant de 44,0 milliards de dollars à 28,9 milliards de dollars avec un CAGR de -10,0%. Cette baisse s'est accélérée entre 2016 et 2017 où la valeur des importations de biens a diminué de 17,8% sur l'année. Le Nigéria a principalement importé des produits pétroliers raffinés (huile, bitume, cire, gaz de pétrole et hydrocarbure), des produits agroalimentaires (blé, lait, sucre, poissons) et des produits destinés à la production (voitures, granit, basalte, gré, articles de robinetterie, équipement de communication).

Figure 7 : Principaux produits importés hors produits pétroliers en milliards USD/ 2013 – 2017



En 2017, les importations de produits pétroliers raffinés s'élèvent à 7,9 milliards de dollars soit 27,6% des importations totales du pays avec une baisse à un CAGR de -1,6%. Les principaux fournisseurs de produits pétroliers raffinés étant la Belgique (40,2%), les Pays-Bas (24,8%) et la France (6,0%).

Le blé est le produit le plus importé par le Nigéria en 2017 après les produits pétroliers raffinés. Ses importations s'élèvent à 1,2 milliards de dollars soit 4,3% des importations totales du pays. En 2017, les importations de blé proviennent essentiellement des Etats Unis (33,7%), de Russie (22,7%) et du Canada (17,9%). Ces importations ont connu un recul sur les 5 dernières années à un CAGR de -0,7%. Suivent les importations de voitures pour un montant total de 669 millions de dollars en 2017 soit 2,3% des importations du pays. Les principaux

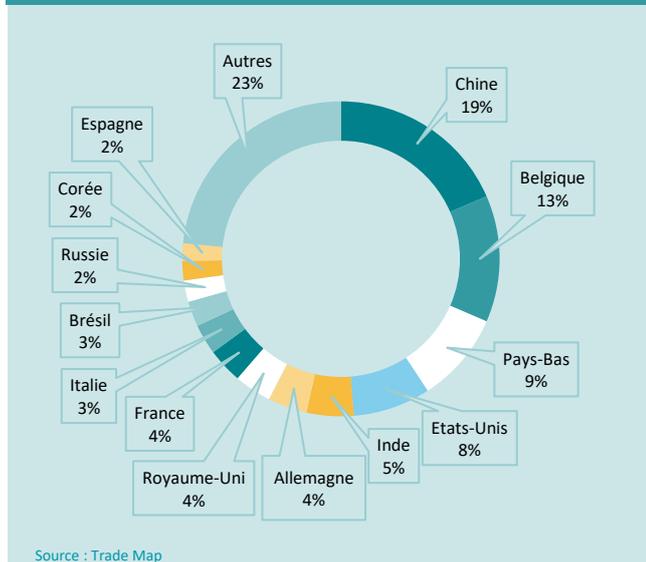
fournisseurs du Nigéria sont les Etats Unis (72,3%), l'Allemagne (5,6%) et la Belgique (4,0%). Les importations de voiture ont connu une baisse à un CARG de -10,7% au cours de la période 2013-2017.

Les importations de pierres de construction, granit, porphyre, basalte, grès et autres s'élèvent à 572 millions de dollars en 2017 et représente 2,0% des importations totales du pays. Les principaux fournisseurs sont l'Italie (69,3%) et la Serbie (30,5%). Ces importations ont connu une forte augmentation sur les 5 dernières années à un CAGR de 185,4%.

Les importations de sucre se placent en 4^{ème} position des produits les plus importés en 2017 pour une valeur totale de 541 millions de dollars. Le Brésil est le partenaire historique du Nigéria avec 99,8% de part de marché en 2017.

En outre, le Nigéria a importé en 2017 pour une valeur de 358 millions de dollars de produits pharmaceutiques représentant 2% des importations totales du pays. L'Inde est le premier fournisseur de produits pharmaceutiques du Nigéria détenant 46,9% de part de marché.

Figure 8 : Principaux pays exportateurs de biens / 2017



En 2017, 50% des importations du Nigéria proviennent de 4 pays à savoir la Chine (18,5%), la Belgique (13,0%), les Pays Bas (9,3%) et les Etats Unis (7,9%).

La Chine est le plus important exportateur de biens vers le Nigéria. La part de marché des biens chinois dans les importations nigérianes est de l'ordre de 18,5% pour un montant égal à 5,3 milliards de dollars. Les produits les plus importés de Chine sont

le matériel mécanique et électrique (41,0%), les voitures (6,8%), les produits chimiques (5,3%) et les matières plastiques (4,6%).

La Belgique est le deuxième fournisseur de biens du Nigéria. En 2017, le Nigéria a importé pour 3,7 milliards de dollars de biens de la Belgique soit 13% des importations totales du pays. 86% de ces importations sont des produits pétroliers raffinés.

Au niveau régional, l'Afrique du Sud est le premier partenaire africain du Nigéria avec 1,2% des importations nigérianes. Les produits les plus importés sont les matières plastiques (27,4%), le matériels mécaniques et électriques (15,0%) et les fruits (10,3%).

Le Maroc est le deuxième partenaire africain du Nigéria, avec 0,5% des importations du pays en grande majorité des engrais (84,4%).

1.4.2. Le commerce de services

Figure 9 : Evolution des importations et exportations de services en milliards USD / 2013 - 2017



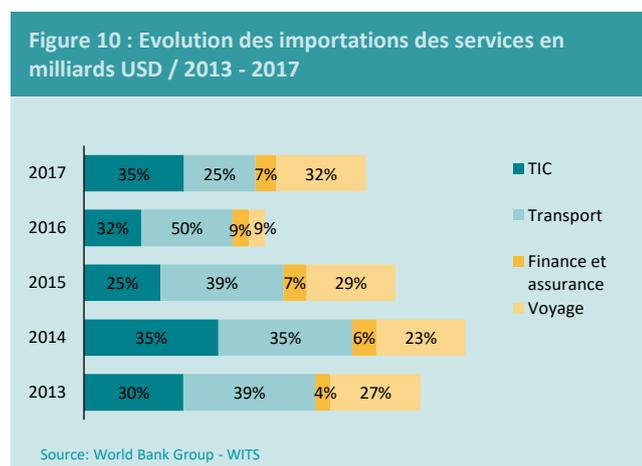
Le Nigéria est un importateur net de services. Selon la Banque Mondiale, les importations de services en 2017 ont atteint 18,2 milliards de dollars, en baisse à un CAGR de -4,4% par rapport au niveau de 2013 où les importations ont atteint 21,8 milliards de dollars, et ce malgré une forte croissance entre 2016 et 2017 de plus de 55,2%.

Les exportations ont quant à elles augmenté entre 2013 et 2017 à un CAGR de 20%, passant de 2,4 milliards de dollars à 5,0 milliards de dollars.

En 2016, est survenue une baisse importante des importations de services, témoin de l'effet de la récession économique qu'a connu le pays. La valeur des importations de services est passée de 20,2 milliards de dollars en 2015 à 11,7 milliards de dollars en 2016, soit une baisse de 41,7%. Cette tendance s'est inversée en 2017 où les importations

de services ont augmenté de 55,2% pour atteindre 18,2 milliards de dollars.

En 2017, les besoins en services adressés par les importations concernent principalement les services des TIC et des voyages qui ont atteint respectivement 6,5 et 5,8 milliards de dollars, soit 35,0% et 32,0% des importations totales de services.



L'augmentation des importations de services dans le secteur des TIC en 2017 de 55,5% par rapport à 2016 témoigne de l'impact de la stratégie de modernisation de l'économie mise en place par les pouvoirs publics nigériens et du « Projet pour une économie numérique intelligente ».

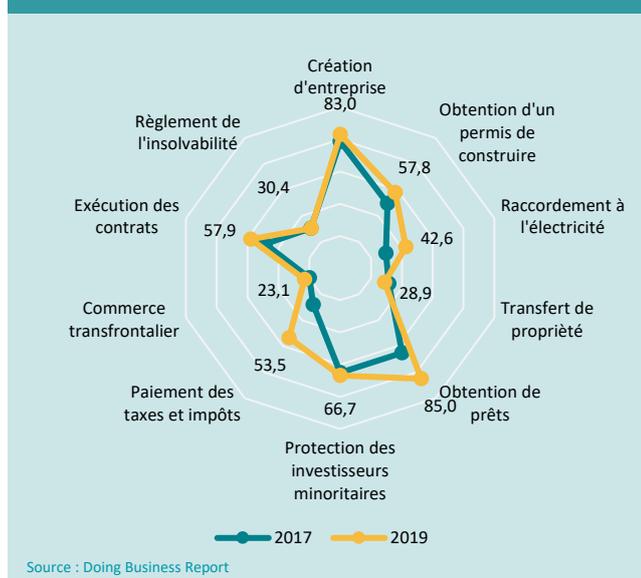
L'objectif pour le gouvernement est d'augmenter d'au moins 10% la contribution au PIB des TIC et des activités basées sur les TIC entre 2017 et 2026.

2. Compétitivité et environnement des affaires

Le Nigéria est positionné au 146^{ème} rang sur 190 selon le classement mondial du Doing Business 2019 et au 22^{ème} rang des pays d’Afrique subsaharienne. Ce mauvais classement s’explique par le score relativement faible du Nigéria résultant des complexités en matière de commerce transfrontalier, de transfert de propriété et de raccordement à l’électricité.

En 2019, le Nigéria a enregistré une détérioration de son score en matière de transfert de propriété le gouvernement ayant rendu l’enregistrement de propriété moins transparent en ne publiant plus en ligne le barème des taxes et la liste des documents nécessaires pour enregistrer une propriété.

Figure 11 : Evolution des critères de Scoring Doing Business / 2018-2019



Depuis 2018, le pays a entrepris des réformes afin d’améliorer l’environnement des affaires principalement dans plusieurs domaines : la création d’entreprise, l’obtention de permis de construire, le commerce transfrontalier et l’exécution des contrats.

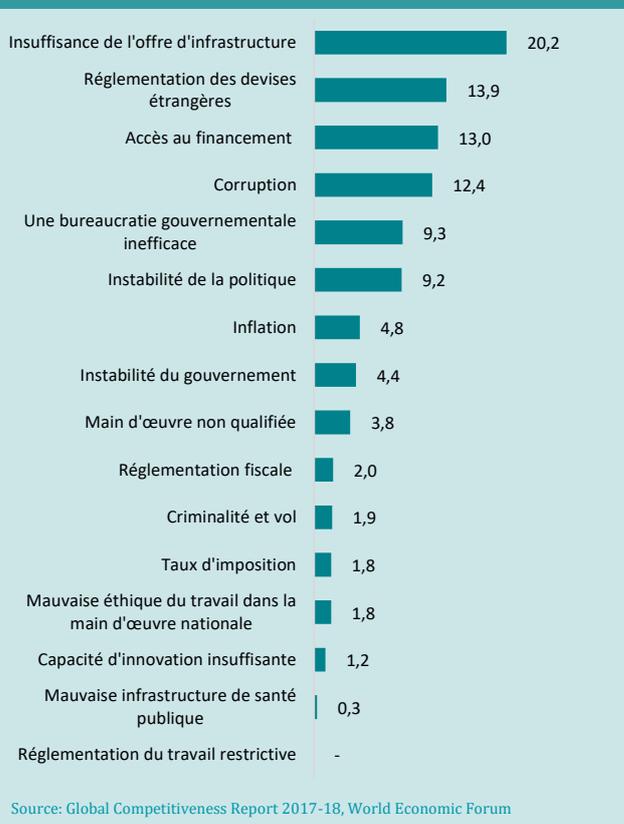
Afin de faciliter la création d’entreprises, des procédures ont été mises en place tels que la réduction des délais d’enregistrement au sein de la Corporate Affairs Commission et la mise en place d’une plateforme de paiement en ligne des droits de timbre.

Le Nigéria a également amélioré les conditions de raccordement à l’électricité en facilitant l’obtention des droits de passage des raccordements.

Les conditions de commerce transfrontalier ont été améliorées par la réduction des temps nécessaires aux opérations d’import-export grâce à la mise en place d’un guichet unique à la frontière permettant l’intervention conjointes des organismes d’inspections, la mise en place d’une plateforme de commerce électronique NICIS2 et l’amélioration de la disponibilité du port d’Apapa et son accès 24h/24.

Le gouvernement nigérian a aussi mis en place des réformes relatives au volet juridique de la gestion des litiges contractuels ayant permis l’amélioration du score Doing Business du pays en matière d’exécution de contrat. Ces réformes ont consisté principalement à alléger et faciliter les procédures

Figure 12 : Facteurs les plus problématiques pour Doing Business / 2018



civiles auprès des tribunaux des petites créances.

Selon l’indice de compétitivité mondiale, le Nigéria est classé 125^{ème} sur 140 et se positionne à la 10^{ème} place des économies les plus compétitives d’Afrique subsaharienne après le Ghana (111^{ème}), le Cameroun (116^{ème}) et le Mali (123^{ème}). Le pays reste très compétitif grâce à la taille de son marché de consommateurs et de son marché du travail. Les scores du pays pour les deux critères sont plus élevés que la moyenne des pays d’Afrique subsaharienne. Sur l’ensemble des dix autres critères, le Nigéria a une marge de progression

importante et doit déployer beaucoup d'efforts afin d'atteindre la moyenne des pays de la région en particulier au niveau de l'offre d'infrastructure, de l'accès au financement et de la corruption.

3. Conditions d'accès au marché

Le Nigéria est signataire de la Convention de Kyoto révisée, une convention internationale pour la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers. Le cadre douanier nigérian est régi par la Loi sur la gestion des droits de douane et d'accise dont le garant est l'Administration douanière. La loi ne fait pas de distinction en matière de procédures d'importation pour les entrepreneurs qu'ils soient de nationalité nigériane ou étrangère.

La procédure d'importation de marchandises au Nigéria consiste à remplir une déclaration d'importation électronique (formulaire M) et à fournir un ensemble d'informations, de documents et de certificats nécessaires (désignation détaillée de la marchandise, nom commercial, marque, état, normes adoptées, quantité, coût unitaire, coût total,...) pour l'obtention des autorisations d'importation.

L'administration douanière nigériane applique divers contrôles à l'importation en collaboration avec d'autres organismes gouvernementaux : l'Agence nationale pour l'administration et le contrôle des aliments et des médicaments (NAFDAC), le Service nigérian de quarantaine agricole (NAQS) le Département des services vétérinaires et de lutte contre les parasites, etc.

Afin d'améliorer les conditions d'accès au marché, la douane nigériane a mis en place depuis 2013 un portail et une plateforme web « Nigeria Customs Service » permettant aux négociants de consulter les réglementations douanières en ligne, de présenter des documents douaniers et d'avoir accès à des renseignements commerciaux. Ce dispositif donne accès aux informations sur les mesures tarifaires et non tarifaires, d'être informé sur l'arrivée de navires, de présenter des documents commerciaux et de vérifier le statut des transactions commerciales, d'effectuer des paiements et d'obtenir rapidement des renseignements sur les différents organismes gouvernementaux chargés des questions commerciales.

La tarification douanière du pays repose sur le tarif extérieur commun de la Communauté Economique

des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le régime douanier mis en place accorde également des exonérations et avantages tarifaires et fiscaux pour des intrants de certains secteurs spécifiques (agriculture, industrie transformation) et pour des intrants provenant de pays participants au système global de préférences commerciales (réduction des droits de douane entre pays en développement).

Le cadre légal et douanier du Nigéria offre la possibilité aux autorités de mettre en place des prohibitions à l'importation dans le but de protéger la production nationale et de réduire le déficit commercial. L'administration douanière dispose de plusieurs outils lui permettant de restreindre les importations : liste des importations prohibées, liste des importations strictement prohibées, suppression du droit d'accès aux devises fournis par la Banque Centrale du Nigéria et licences d'importation.

Les listes de marchandises prohibées ne s'appliquent pas aux membres de la CEDEAO.

3.1. Taxes à l'importation

Le Nigéria applique le tarif commun de la CEDEAO qui compte 5 899 lignes tarifaires et 5 fourchettes (0%, 5%, 10%, 20% et 35%). En 2017, le tarif appliqué au Nigéria compte 5 924 lignes.

Il est possible pour les autorités nigérianes d'appliquer une taxe d'ajustement à l'importation et une taxe de protection supplémentaire au niveau national.

D'autres taxes sont appliquées aux importations telles que la taxe d'aménagement portuaire de 7% des droits de douane exigibles, la taxe communautaire de la CEDEAO de 0,5%, la taxe au titre du mécanisme intégré de surveillance des importations de 1% de la valeur f.a.b (franco à bord) des importations, la taxe statistique de 1%, la taxe de 15% du Conseil national de l'automobile sur les véhicules neufs importés et les véhicules d'occasion, et 5% sur les pneus, un prélèvement spécial de 15% sur les importations de ciments Portland, une TVA de 5% et un droit d'accise de 5% ou 20% selon la catégorie du produit importé.

La moyenne des tarifs douaniers du Nigéria en 2017 est de 12,7% : 10,5% pour les matières premières, 10,2% pour les produits semi-finis, de 14,7% pour les produits finis.

3.2. Conditions non-tarifaires d'accès au marché

Les conditions non-tarifaires appliquées par le Nigéria comportent des normes et réglementations techniques ainsi que des mesures sanitaires et phytosanitaires.

Le cadre institutionnel des normes et réglementations techniques est administré par l'Association nigériane de normalisation (SON).

Dans le cadre du programme nigérian d'évaluation de la conformité (SONCAP), toutes les marchandises importées au Nigéria doivent faire l'objet d'une évaluation de conformité et être certifiées avant leur mise sur le marché selon les normes industrielles nigérianes (NIS) établies par le SON. Les domaines concernés par les normes en place sont l'industrie chimique, le génie civil, le génie électrique, le génie mécanique, la transformation alimentaire ainsi que les textiles et le cuir. Les normes industrielles nigérianes sont disponibles sur la bibliothèque numérique du SON¹.

Le certificat SONCAP est obligatoire pour le dédouanement des marchandises exportées vers le Nigéria. Afin d'obtenir ce certificat, les exportateurs doivent fournir auprès des autorités compétentes un rapport d'analyse valide et des photographies du produit. Quatre organismes de certification (China Certification and Inspection Group, Cotecna Inspection Limited SA, Société générale de surveillance SA et Intertek) sont accrédités par SON pour délivrer les certifications SONCAP. Un certificat est exigé pour chaque conteneur/produit avec une durée de validité comprise entre 6 et 12 mois. Le coût d'une procédure SONCAP s'élève à environ 600 dollars par conteneur/produit, pour les expéditions mixtes (contenant différents produits), le coût est multiplié en conséquence.

La réglementation technique impose aux produits distribués sur le marché nigérian de suivre des règles d'étiquetage strictes. Les étiquettes doivent contenir les informations suivantes : nom du produit, pays d'origine, spécifications, date de fabrication, numéro de lot et norme(s) appliquée(s). L'étiquette doit être rédigée en anglais et dans toute autre langue exigée et l'usage des mesures métriques est obligatoire. L'emballage des produits pharmaceutiques et des produits chimiques doit indiquer la date de péremption et/ou la durée de

conservation, ainsi que les ingrédients actifs, le cas échéant. Des précisions concernant la durée de vie et le rendement peuvent être exigées pour les appareils électriques, en fonction du produit.

Les produits alimentaires doivent respecter des prescriptions précises de l'Agence nationale pour l'administration et le contrôle des aliments (NAFDAC) en matière d'étiquetage, par exemple : numéro de lot de production, contenu net, principaux ingrédients exprimés en unités métriques de poids pour les solides, les semi-solides et les aérosols, et en unités métriques de volume pour les liquides, présence de colorants et d'additifs alimentaires, et date limite d'utilisation optimale. Tous les produits enregistrés auprès de la NAFDAC doivent porter un numéro d'enregistrement NAFDAC.

Les principales lois encadrant les mesures sanitaires et phytosanitaires sont la Loi sur les produits alimentaires et les médicaments et les produits connexes, la Loi sur la lutte contre les épizooties et la Loi sur l'agriculture.

En 2017, le Nigéria compte 17 mesures sanitaires et phytosanitaires.

Importation de produits alimentaires transformés et semi-transformés, de médicaments, de cosmétiques, de dispositifs médicaux, d'eau conditionnée, de détergents et de produits chimiques

L'importation de ces produits est réglementée par la NAFDAC, où chaque produit doit y être enregistré. L'enregistrement des produits comprend plusieurs étapes :

L'inspection des installations sur le terrain

- L'évaluation de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments
- L'analyse en laboratoire
- Les tests de radiation
- La vérification de la conformité aux règles d'étiquetage

Des démarches spécifiques d'enregistrement doivent être faites pour chaque produit et chaque opérateur. L'enregistrement a une durée de validité de cinq ans renouvelables.

Préalablement à l'opération d'importation, l'opérateur doit fournir un certificat de fabrication et de libre vente délivré par l'organisme de réglementation compétent du pays d'exportation. Ce certificat doit également être authentifié par l'ambassade du Nigéria dans le pays d'origine. Dans

¹ <https://son.gov.ng/>

certains cas, des échantillons doivent être envoyés aux laboratoires de la NAFDAC pour y être analysés, au moins trois mois avant l'arrivée du produit dans le pays. En plus des normes industrielles nigérianes, la NAFDAC applique les règles de la Commission du Codex Alimentarius concernant les additifs et contaminants alimentaires et ses normes relatives aux résidus de pesticides et aux mycotoxines.

Importations d'animaux, de produits du règne animal, d'œufs à couver, de volailles, de produits biologiques et d'agents infectieux

L'importation de ces produits est règlementée par Nigerian Agricultural Quarantine Service (NAQS) qui a mis en place un guichet unique permettant de traiter électroniquement les prescriptions en matière de documents requis et les modalités d'inspection des expéditions à la frontière.

L'importation est conditionnée par l'obtention d'un permis d'importation : le « certificat vétérinaire international » délivré par le Département des services vétérinaires et de lutte contre les parasites. Pour son obtention il est nécessaire d'avoir un certificat sanitaire délivré par les autorités vétérinaires du pays exportateur. Néanmoins, l'importation de viande congelée est interdite pour des questions de sécurité.

L'importation de produit aquatique est également conditionnée par l'obtention d'un permis de contrôle sanitaire délivré par la NAQS dans les 24 heures précédant le départ de la marchandise du pays d'origine. A l'arrivée les produits seront contrôlés par la NAQS.

L'importation de végétaux, semences, huiles, engrais et autres produits analogues nécessite un permis d'importation délivré par la NAQS dont la validité est de 12 mois. Afin d'obtenir le permis, il est obligatoire de fournir un certificat d'exportation de la part du pays exportateur. L'obtention du permis dépend du profil de risque du pays d'origine.

3.3. Dédouanement

Le service de dédouanement nigérian est opérationnel, l'administration douanière ayant mis en place un système de « Rapport d'évaluation avant arrivée ». Cette procédure a permis de réduire le délai de rotation lors du dédouanement et d'informer l'importateur des exigences en matière d'examen, contrôle, scannage et inspection nécessaire à la mise sur le marché de la marchandise.

Un système de dédouanement central a été mis en place sous forme de guichet unique au niveau de la frontière et permet le contrôle des marchandises importées par les autorités compétentes (NAFDAC, SON, NAQS).

Les droits d'imposition sont calculés le plus souvent à partir de la valeur transactionnelle de la marchandise, si cette valeur n'est pas connue, les droits sont calculés à partir de la valeur transactionnelle de marchandise identique, sinon à partir de la valeur transactionnelle de marchandise similaire. Si aucune de ces méthodes ne peut être appliquées, l'évaluation des douanes se base sur le prix de vente de marchandise identique sur le marché nigérian, sur le prix de vente de marchandises similaires, sur la valeur calculée, et enfin selon une valeur raisonnable déterminée par les autorités douanières.

Les taxes sont payables en fonction de la valeur du ou des article (s) importé (s) et du taux de droit applicable indiqué dans différents documents juridiques :

- Droit de douane : taux applicable déterminé à partir du TEC (Tarif Extérieur Commun) de la CEDEAO (0%, 5%, 10%, 20%, ou 35% selon la catégorie du bien importé)
- Droit d'accises : 5% ou 20% selon la catégorie du bien importé
- Taxe sur la valeur ajoutée de 5%
- Taxe d'ajustement à l'importation comprise entre 5% et 60%
- Taxe de protection supplémentaire dans l'éventualité où elle est appliquée par les autorités nigérianes
- Taxe d'aménagement portuaire à hauteur de 7% des droits de douanes exigibles
- Taxe communautaire de la CEDEAO de 0,5%
- Taxe au titre du mécanisme intégré de surveillance des importations de 1% de la valeur f.a.b. (franco à bord) des importations
- Taxe statistique de 1%
- Taxe de 15% du Conseil national de l'automobile sur les véhicules neufs importés et les véhicules d'occasion, et de 5% sur les pneus
- Prélèvement spécial de 15% sur les importations de ciments Portland

Au Nigéria, il n'est pas obligatoire de faire appel à un courtier en douane pour importer des marchandises.

Documents requis pour le dédouanement des marchandises importées

- Rapport d'évaluation avant arrivée
- Facture Proforma
- Certificat d'assurance
- Certificat et/ou permis réglementaire
- Certificat de valeur et d'origine (The Combined Certificate of Value and Origin)
- Certificat du fabricant avec les normes adoptées qui y sont énoncées
- Facture de transport
- Liste de colisage
- Lettre de crédit
- Facture de transport
- Facture commerciale finale
- Récépissé de paiement des droits d'importation
- Histoire de facture
- Lettre de change
- Feuille de pointage
- Billet d'embarquement
- Lettre de crédit
- Certificat de test de laboratoire/phytosanitaire pour les produits chimiques, les aliments, les boissons, etc.

Processus de dédouanement

L'importateur doit remplir une déclaration d'importation électronique, le formulaire M et fournir l'ensemble de la documentation nécessaire. Une fois vérifiés, le formulaire et les documents sont transmis au bureau des services de scannage et de gestion des risques dans un délai de 5 jours pour contrôle documentaire et inspection matérielle. Dans le cas où la marchandise est acceptée, les documents sont transmis aux autorités douanières pour dédouanement.

3.4. Cadre des investissements

Le cadre des investissements du Nigéria est régi par la loi sur la Commission nigériane de promotion des investissements (NIPC) et par la loi sur le change. La loi sur la NIPC pose les bases juridiques d'un cadre des investissements libéral et ouvert, et a permis de supprimer toutes les restrictions et limites à la participation étrangère dans les entreprises nigérianes pouvant atteindre 100% du capital d'une entreprise. La majorité des restrictions à l'entrée d'investisseur nationaux et étrangers dans le capital d'une entreprise se concentre sur le secteur pétrolier, et les secteurs liés à la sécurité nationale.

En plus de son rôle de promotion des investissements, la loi NIPC offre un cadre légal permettant de protéger les investisseurs. Elle les protège contre l'expropriation, garantit la transférabilité des capitaux, bénéfices et dividendes sans condition et offre la possibilité en cas de litige entre investisseur étranger et l'Etat de faire appel à un forum d'arbitrage international.

La Commission de promotion des investissements du Nigéria a été créée par la Loi sur la promotion des investissements. L'agence a pour but d'encourager, de promouvoir et de coordonner des investissements au Nigéria. Par le biais de son interface web, la Commission de promotion des investissements a mis en place un dispositif permettant d'améliorer et de faciliter l'implantation d'investisseurs dans le pays. Ce dispositif comporte des guides pratiques, ainsi que des documents sur la politique du gouvernement en matière de promotion de l'investissement, d'incitations, d'accès au financement et d'opportunités par secteur.

Les entreprises nigérianes ont l'obligation de s'enregistrer auprès de la Commission des Affaires Corporatives (CAC). Le processus de création d'entreprise a été amélioré, par l'enregistrement en ligne via le portail d'inscription. Grâce à ce site, les investisseurs peuvent effectuer des recherches de nom, remplir les formulaires requis, présenter tous les documents constitutifs pertinents, et payer les frais associés permettant ainsi de réduire considérablement les délais.

Un capital social minimum de 10 millions de nairas (environ 27 000 dollars) est requis pour les entreprises nigérianes à participations étrangères qui doivent s'enregistrer auprès de la Commission Nigériane de Promotion des Investissements (NIPC). Les frais d'enregistrement s'élèvent à 15 000 nairas (environ 40 dollars EU).

Un centre d'investissement One Stop (OSIC) sous la coordination de la NIPC a été mis en place afin de regrouper l'ensemble des organismes gouvernementaux impliqués dans les procédures liées à l'investissement avec pour objectif de faciliter et améliorer l'efficacité des services fournis aux investisseurs étrangers.

Les contributions sociales de l'employeur au Nigéria sont au nombre de 4 :

- Cotisations de retraite : 10% du salaire de base de l'employé

- Régime national d'assurance maladie : 10% du salaire de base de l'employé
- Fonds pour la formation industrielle : 1% de la masse salariale annuelle
- Régime d'indemnisation des employés : 1% de la masse salariale annuelle
- Le programme de ristourne des intérêts pour les agriculteurs
- Le régime d'appui aux crédits agricoles

Le régime fiscal mis en place par le gouvernement fédéral est constitué :

- D'un impôt sur les sociétés de 30% appliqué sur le bénéfice imposable généré par le revenu global pour les entreprises résidentes et sur le revenu local pour les entreprises non résidentes
- D'un impôt sur les gains en capital de 10% appliqué pour les sociétés et les habitants d'Abuja
- D'une retenue à la source de 5% ou 10% selon l'activité, le service et la typologie de la personne imposable
- D'une taxe pour l'éducation de 2% appliquée aux bénéfices imposables des sociétés constituées au Nigéria
- D'une taxe sur la valeur ajoutée de 5%
- D'un droit de timbre
- D'une contribution au Fonds de d'affectation spéciale pour l'investissement social de 2,5% du salaire d'un employé et 5% pour l'employeur
- Des taxes sur les bénéfices pétroliers

Le gouvernement a mis en place des incitations fiscales et non fiscales pour stimuler l'investissement des entreprises, à savoir :

- L'exonération d'impôt sur le revenu pendant 3 ans pour les entreprises ayant le statut d'industrie pilote (extensible de 2 ans sous conditions)
- Les déductions pour amortissements et pour investissements pour les sociétés opérant dans le secteur pétrolier
- L'allègement d'impôt sur le revenu pour les sociétés utilisant des matières premières locales
- L'incitation à l'exportation
- La déduction d'impôt pour les entreprises intervenant sur des problématiques structurelles (infrastructure, R&D)
- L'exonération fiscale et la déduction pour amortissement de 15% pour les entreprises d'exploitation de gaz
- Les fonds du régime de garantie des crédits agricoles (garantit jusqu'à 75% des crédits agricoles)

4. Marché des consommateurs

En 2018, la population Nigériane est estimée à 195,8 millions d'habitants, dont 50,3% en milieu urbain. Selon les estimations de l'ONU, la population du Nigéria va doubler d'ici 2050. Avec un taux de croissance annuel moyen est de 2,6%, le pays représente l'un des plus grands marchés de consommateurs d'Afrique.

La population du Nigéria est relativement jeune, environ 75% de la population a moins de 35 ans. Le taux de fécondité est parmi les plus élevée d'Afrique avec 5,4 naissances par femme.

L'espérance de vie à la naissance est de 54,3 ans en 2018.

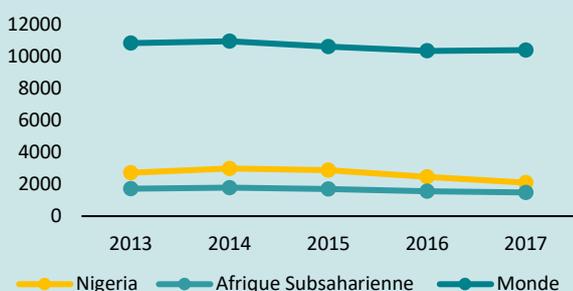
Malgré une amélioration des conditions d'éducation, l'analphabétisme reste élevé au Nigéria même au sein de la population fréquentant les établissements éducatifs. La proportion de la population n'ayant jamais été à l'école a fortement diminué mais reste caractérisée par des disparités géographiques entre les Etats du Nord et du Sud du pays, avec un taux d'alphabétisation, plus élevé dans les régions du Sud. Le taux d'alphabétisation est de 47,2% dans le Nord-Ouest et de 44,1% dans le Nord Est contre une moyenne de 75% dans les zones du Centre et Sud du pays.

Alors que l'accès à l'éducation de base augmente tant pour les hommes que pour les femmes, l'écart entre les sexes reste élevé, tant dans l'enseignement fondamental que supérieur.

L'utilisation d'internet a fortement augmenté sur la période 2013-2017, passant de 19,1% à 27,6% de la population utilisant internet.

Durant la période 2013-2017, la consommation a connu une croissance de 0,4% en moyenne par an, avec une contraction en 2016 en raison de la récession économique qu'a connu le pays.

Figure 1320 : Evolution des RNB par habitant par an / USD / 2013-2017



Source : World Bank Group

La relance économique amorcée en 2018, et qui devrait se poursuivre durant l'année 2019 devrait améliorer le taux de croissance de la consommation.

D'après l'étude Fitch Solutions, sur la période 2018-2022, la croissance de la consommation devrait s'améliorer pour s'établir à un taux annuel moyen de 3,3%.

Malgré cette reprise, la consommation est bridée par un taux de chômage et une inflation élevés. Le taux de chômage a atteint en 2018 10% de la population active, en amélioration par rapport au niveau de 2017. Selon les estimations de Fitch Solutions ce taux devrait passer à 9,2% d'ici 2022. L'inflation s'est accélérée à partir de 2014 passant de 8,1% à 16,5% en 2017.

Entre 2017 et 2018, les dépenses des ménages nigériens ont augmenté de 13,6% passant de 137,5 milliards de dollars à 156,2 milliards de dollars, une augmentation est tirée principalement par les pressions inflationnistes que rencontre le pays.

Les dépenses des ménages au Nigéria se caractérisent par une allocation élevée pour les produits de première nécessité. Les produits alimentaires et des boissons non alcoolisées, le logement, les services publics, et les transports représentent 73,1% des dépenses totales des ménages en 2018.

Les consommateurs nigériens sont très sensibles au prix et ont tendance à effectuer des achats au jour le jour. Les points de vente traditionnels proposent des produits conditionnés en petite quantité en adéquation avec le pouvoir d'achat de la population locale.

Sur la période 2018-2022, le nombre de ménages est amené à croître, et selon les estimations de Fitch Solutions, il passera de 56,8 millions en 2018 à 65,9 millions en 2022. En moyenne, près de 2 personnes contribuent au revenu du ménage.

La majorité des ménages nigériens appartiennent à la tranche de revenu faible. Le revenu disponible moyen par foyer est de 3 337 dollars par an. En 2018, 78,8% des ménages ont un revenu annuel compris entre 1000 et 5000 dollars.

Entre 2018 et 2022, le nombre de ménages dont le revenu se situe dans les tranches 5 000 et 10 000 dollars et 10 000 et 25 000 dollars va augmenter respectivement de 3,3 millions et 0,4 millions de ménages. L'émergence de cette classe à revenu plus élevé dont les habitudes de consommation sont plus sophistiquées implique le développement de nouveaux modes de consommation. Les consommateurs à revenu plus élevé s'orientent plus vers les marchés formels et organisés et accordent plus d'importance à l'image de marque et au packaging.

5. Analyse des secteurs porteurs et recommandations

Methodologie adoptée

La présente étude de marché analyse de manière détaillée quatre clusters industriels porteurs sur le marché nigérian, tout en se basant sur l'offre tunisienne. La priorisation des clusters industriels a été faite sur la base de cinq critères clés :

- Le potentiel de croissance :
Croissance significative du cluster sur les cinq dernières années sur le marché tunisien
- La contribution à l'emploi :
Poids de chaque cluster dans la création d'emplois en Tunisie
- La maturité des acteurs tunisiens :
Existence de d'entreprises, consortiums ou clusters actifs exprimant une volonté de pénétrer les marchés ciblés
- La taille du marché adressable :
Taux de croissance historique de la demande sur le marché kenyan
- La maturité des acteurs locaux :
Existence de partenaires locaux crédibles et ouverts à une potentielle collaboration avec les acteurs tunisiens

Sur cette base, quatre clusters industriels et segments porteurs ont été priorisés à savoir : le cluster agroalimentaire, le cluster bâtiment et construction, le cluster santé et le cluster TICs. Ces clusters seront analysés en détails dans cette partie par l'étude de leurs principales tendances ainsi que les opportunités qu'ils représentent pour les PME tunisiennes.

5.1. Cluster Agroalimentaire

5.1.1. Principales tendances du secteur

Le développement du secteur agricole est une priorité majeure du gouvernement nigérian. En 2017, le secteur représente 21,1% du PIB et fournit plus de 70% des emplois du pays.

Le Nigéria dispose d'une grande surface de terres arables, soit environ 82 millions d'hectares mais les exploitations agricoles se caractérisent par leur petite taille et leur faible productivité.

La politique de promotion du secteur adoptée par les pouvoirs publics a pour objectif d'améliorer le rendement des productions agricoles, de

développer l'industrie de transformation et les chaînes de valeur agroalimentaires.

Soutien au secteur agricole

A l'échelle nationale, le gouvernement nigérian a mis en place depuis 2009, une stratégie de développement et promotion de l'activité agricole avec le programme « Nigerian Vision 2020 », le Programme de transformation agricole (ATA) et la Politique de promotion de l'agriculture (2016 – 2020).

La politique gouvernementale mise en œuvre met l'accent sur un développement porté par le secteur privé et vise à améliorer la productivité agricole, à appuyer l'agriculture commerciale et à réduire la dépendance aux importations de produits alimentaires.

Le gouvernement a priorisé la production de plusieurs produits agricoles destinés à l'export dont le cacao, le manioc, l'huile de palme, le sésame et la gomme arabique. Sur le marché local, le gouvernement ambitionne d'augmenter la production totale des produits prioritaires à savoir le blé, le riz, le manioc et la canne à sucre.

Afin de promouvoir le développement des petites exploitations familiales par l'amélioration de la productivité et la réduction des pertes après récoltes, le gouvernement a mis en place un programme de modernisation et d'amélioration des infrastructures, afin de fournir un meilleur accès à l'électricité, à l'irrigation et au stockage.

Des incitations sont également mises en place pour attirer les investissements dans l'industrie de transformation tels que des allègements fiscaux, des crédits d'impôt, des franchises de droits pour les importations d'appareils et de machines agricoles. L'industrialisation croissance et soutenue du secteur agricole représente une source importante et un levier d'opportunités pour les acteurs étrangers du secteur agroalimentaire.

L'environnement concurrentiel

Le paysage industriel nigérian compte un nombre important d'entreprises nationales et internationales opérant dans plusieurs sous-secteurs agricoles tel que Dangote, Cadbury, Nestlé ou Unilever. Malgré cette présence, la production locale subit une forte concurrence de la part des importations de produits alimentaires. Cette situation pousse le gouvernement à intervenir en faveur des producteurs locaux mettant en place des

mesures protectionnistes (droits d'importation élevés, interdictions d'importation, double inspection).

Développement de la grande distribution

Le secteur nigérian de la distribution est en pleine structuration. Le gouvernement vise la transformation du secteur d'un modèle dominé par les marchés ouverts, les petits magasins et les vendeurs de rue vers un modèle axé sur la grande distribution et les magasins. La volonté des pouvoirs publics à mieux organiser et réglementer le secteur est portée par le besoin du gouvernement de développer de nouvelles sources de revenus (TVA, impôts sur les sociétés).

La grande distribution ayant connu une forte croissance durant les 10 dernières années, le secteur de la distribution au Nigéria est devenu l'un des plus dynamiques d'Afrique, le rendant très attractif pour les entreprises étrangères du secteur et devenant de plus en plus compétitif grâce à la multiplication des acteurs locaux et à l'implantation de nombreuses enseignes internationales. Plusieurs d'entre elles sont présentes au Nigéria telles que, la chaîne de supermarchés sud-africaine ShopRite, le géant américain Walmart à travers sa filiale Massmart ainsi que le groupe néerlandais Spar implanté depuis 2009 avec plus grand réseau de magasins.

Les principales enseignes de distribution se concentrent dans les bassins urbains à forte densité de population, essentiellement au Sud du pays.

A ce jour, le secteur de la grande distribution ne compte que 5% de part de marché et présente donc un potentiel de croissance très important.

La forte fragmentation du secteur implique la nécessité de développer des relations fortes avec les distributeurs locaux (importateurs et grossistes) pour assurer une couverture efficace des villes ciblées, ainsi que la mise en place de bureaux de liaison en charge notamment de l'animation commerciale et du pilotage de la performance des partenaires.

Le E-commerce, alternative au circuit de distribution traditionnel

Le E-commerce au Nigéria est en plein essor, avec une forte pénétration des téléphones portables et l'amélioration de l'accessibilité du réseau d'internet mobile. Les revenus gouvernementaux générés par ce canal s'élèvent à 10 milliards de dollars par an.

Plusieurs nouvelles plateformes d'E-Commerce se développent comme Supermart, Addiba, Webmall, Buyam, et Drinks et cherchent à se faire une place dans un secteur dominé par les géants Jumia et Konga.

Les acteurs de la distribution traditionnelle sont également en train de se positionner sur le segment du E-Commerce via le développement de leurs propres plateformes. Les magasins Yem-Yem Superstore et Justrite Superstore offrent des services de vente en ligne et de livraison à domicile.

La distribution via le canal du E-Commerce est une opportunité pour les entreprises tunisiennes, leur offrant une alternative aux circuits de distribution traditionnels et une pénétration de marché plus rapide.

Développement de l'industrie de transformation agroalimentaire nationale

Le secteur des industries de transformation agroalimentaire est en tête de liste des industries manufacturières avec plus de 45% de la production industrielle nigériane.

Le secteur compte un certain nombre d'opérateurs internationaux notamment les géants tels que Coca Cola, PepsiCo, Unilever, Nestlé, Guinness et Heineken.

Cette forte présence des entreprises internationales contribue au développement de l'industrie locale et à l'émergence de nouveaux besoins de consommation, impliquant à terme, de réelles opportunités pour les exportateurs internationaux et notamment tunisiens sur les segments des produits transformés.

Ce développement va générer plus particulièrement de fortes opportunités pour les exportateurs étrangers sur le segment des équipements de transformation agroalimentaire et le packaging ainsi que sur la formation technique et l'ingénierie.

Logistique inefficace

Malgré les efforts déployés par les autorités nigérianes pour faciliter les échanges et améliorer les infrastructures, la performance logistique du pays demeure à un niveau très bas.

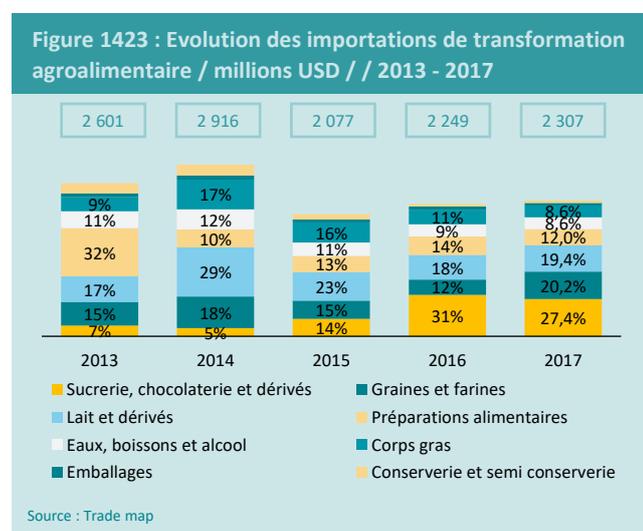
Les procédures douanières et les prescriptions en matière de documents requis sont lourdes, classant le Nigéria 110^{ème} place sur 160 en 2018, selon l'indice de performance logistique

En 2017, le délai moyen à l'importation est de 284 heures à Lagos contre une moyenne de 141 heures en Afrique subsaharienne, pour des coûts à l'importation de 1077 dollars contre 662 dollars en moyenne pour la région.

Il est donc important de mettre en place des partenariats avec des acteurs locaux ayant une connaissance parfaite du système et de ses contraintes et pouvant aider à lever certaines barrières relatives aux importations et à la logistique.

5.1.2. Principales opportunités par segment

Transformation agroalimentaire



Les importations du segment des produits transformés ont diminué à un CAGR de 3% entre 2013 et 2017 pour atteindre 2,3 milliards de dollars en 2017. Les sucreries, chocolateries et dérivés, graines et farines et lait et dérivés représentent 66% des importations du segment.

Les importations nigérianes de produits transformés ont enregistré une diminution moyenne de près de -3% sur la période 2013 – 2017, atteignant 2,3 milliards de dollars en 2017.

Le segment des sucreries, chocolaterie et dérivés représente 27% des importations totales du segment et a cru à un CAGR de près 37% sur la période 2013 – 2017. En effet, 85% des importations du sous segment concernent le sucre de canne brut qui ont cru à un CAGR de 66% sur la période 2015 – 2017. Le Brésil demeure un fournisseur historique de sucre de canne, sa part de marché ayant atteint 99,8% en 2017.

Le sous segment des graines et farines représente 20% des importations totales du segment en 2017

et concerne pour près de 80% les pâtes alimentaires (43%) et extraits de malt (36%). En 2017, le Nigéria a importé des pâtes alimentaires essentiellement en provenance de la France (63,9%) et l'Allemagne (35,6%).

Le sous segments laits et dérivés représente 19% des importations totales du segment. Plus de 70% de ces exportations concernent le lait et crème de lait sous forme solide essentiellement en provenance de Nouvelle-Zélande (28,7%), des Pays-Bas (25,5%) et d'Allemagne (15,7%).

Les sous segments préparations alimentaires et eaux, boissons et alcool pèsent pour 12,0% et 8,6% respectivement du total des importations du secteur et ont respectivement diminué à un CAGR de -23,7% et -9,0% entre 2013 et 2017.

La Tunisie est relativement peu présente sur les principaux produits de transformation agroalimentaire importés par le Nigéria comme l'huile de palme et les produits laitiers mais des opportunités existent cependant sur d'autres produits tels que la margarine, les préparations alimentaires, les tomates préparées ou en conserve et les pâtes alimentaires.

En 2017, l'huile d'olive importée par le Nigéria pour 1,0 millions de dollars provient d'Espagne (49,6%) et de Chine (24,4%). La même année, la Tunisie a exporté pour 406,7 millions de dollars d'huile d'olive essentiellement à destination de l'Italie (34,9%) et de l'Espagne (15,0%).

Le sucre de canne représente une opportunité pour les opérateurs tunisiens, les importations nigérianes ayant atteint 121,5 millions de dollars en 2017 essentiellement en provenance du Brésil (38,4%), d'Egypte (11,3%) et de Maurice (8,9%). La même année, la Tunisie a exporté pour une valeur de 128,4 millions de dollars de sucre de canne vers la Suisse (23,5%), la Libye (16,1%) et le Royaume Uni (15,6%), avec des exportations ayant augmenté à un CAGR de 292,1% entre 2013 et 2017.

Les préparations alimentaires représentent aussi une opportunité pour les opérateurs tunisiens. En effet, le Nigéria a importé des préparations alimentaires pour une valeur de 231,3 millions de dollars en 2017. Pour pénétrer ce marché, la Tunisie devra faire face à la concurrence chinoise qui détient 25,9% de part de marché ainsi qu'anglaise (13,5%) et indonésienne (13,2%).

Le marché des tomates préparées ou en conserve, présente de nombreuses opportunités pour les

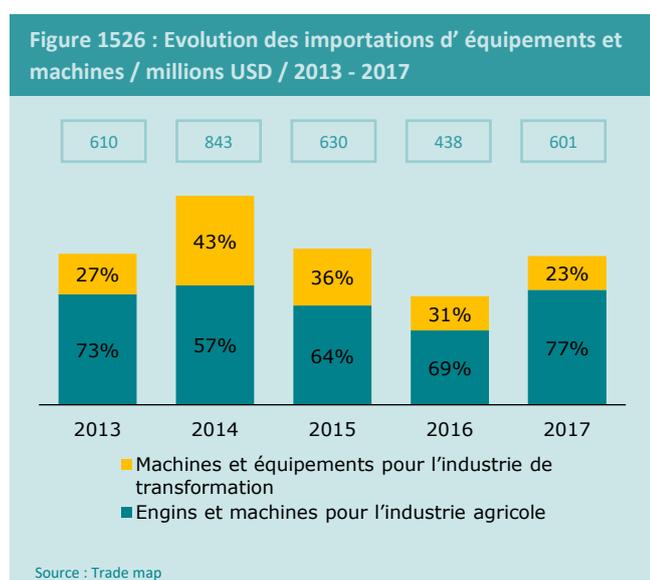
acteurs tunisiens. Le Nigéria en a importé pour 25,1 millions de dollars en 2017. Malgré la domination des produits chinois dont la part de marché est de 87,2%, ce sous segment présente un potentiel important pour La Tunisie.

Equipements et machines

Les importations d'équipements et machines représentent 14% des importations totales du cluster en 2017 et ont enregistré un net recul sur la période 2013 - 2017, les machines pour l'industrie agricole pesant pour 77% des importations du segment.

millions de dollars de ces machines essentiellement vers l'Algérie (95,2%).

Les parties et accessoires pour tracteurs représentent aussi une opportunité pour les acteurs tunisiens. En effet, le Nigéria en a importé pour 61,9 millions de dollars en 2017 avec pour principaux fournisseurs la Chine (29,1%), les Etats Unis (16,3%) et l'Allemagne (9,8%). La même année, les exportations tunisiennes de parties et accessoires pour tracteur a atteint 379,1 millions de dollars et ont augmenté à un CAGR de 7,6% sur la période 2013- 2017.



Les importations de châssis de tracteurs s'élèvent à 181 millions de dollars en 2017, soit 34% des importations du sous segment des machines et équipements pour l'industrie agricole et ont augmenté à un CAGR de 170% sur la période 2013 - 2017.

Les importations d'engins et machines pour l'industrie de transformation pèsent pour 23% des importations du segment en 2017. Près de 52% des importations concernent les machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles et boîtes.

La Tunisie est relativement peu présente sur le segment des équipements et machines de par l'absence d'une industrie locale développée. Cependant, des opportunités sont présentes sur le segment des machines de préparation d'aliments pour animaux, les importations nigérianes ayant atteint 31,3 millions de dollars en provenance essentiellement de Chine (64,5% de part de marché). La même année, la Tunisie a exporté 2,5

5.2. Cluster Bâtiment et Construction

5.2.1. Principales tendances du secteur

Les orientations du secteur

Depuis la récession économique de 2016, le gouvernement nigérian a adopté une politique économique expansionniste visant à remédier au manque d'infrastructure et à financer les projets à forte valeur ajoutée dans les secteurs de l'énergie, des transports, et du logement. Dans le cadre de sa Vision 2020 et du Plan national de reprise et de croissance économiques (2017-2020), le gouvernement a fait de l'investissement dans l'infrastructure une priorité.

Le plan de relance 2017 - 2020 prévoit notamment le développement de l'industrie des matériaux de construction et du secteur de l'immobilier au Nigéria par :

- le lancement de nouveaux instruments financiers à destination des industriels opérant dans le secteur,
- le développement de cursus de formations techniques et professionnelles,
- la mise en œuvre de programmes de construction de logements sociaux,
- la refonte du système de financement de l'habitat privé.

La croissance et l'urbanisation de la population a fait exploser la demande pour de logements résidentiels qui connaît actuellement une pénurie importante de l'offre estimée par la Federal Mortgage Bank of Nigeria (FmBN) à 17 millions d'unités.

Afin de répondre à une demande de plus en plus importante, le gouvernement fédéral prévoit le déploiement d'un fonds de 3,2 milliards de dollars avec pour objectif de créer 700 000 logements par an.

En outre, le gouvernement s'emploie à améliorer l'accessibilité à la propriété en facilitant l'accès au crédit ainsi qu'en réduisant les coûts pour les ménages à faibles revenus.

La croissance du secteur des bâtiments résidentiels et non résidentiels reprendra en 2018 et devrait croître à un CAGR de 14,2% entre 2019 et 2028, grâce notamment aux soutiens financiers d'investisseurs étrangers dans les grands projets immobiliers. Cette croissance va être portée également par le développement des infrastructures de transport.

Le secteur des infrastructures de transport devrait connaître une croissance de 5,8% par an au cours des 10 prochaines années. Cette croissance sera tirée par les projets de développement des infrastructures routières et ferroviaires mis en place par le gouvernement. En 2017, 88 projets de route ont été financés principalement par des entreprises chinoises selon l'Agence Fédérale de Maintenance des routes (FERMA). En Mai 2018, le gouvernement nigérian a signé un contrat de 6,7 milliards de dollars avec l'entreprise China Civil Engineering Construction Corporation pour la construction d'une section d'un chemin de fer reliant Lagos à Kano.

Pour l'année 2019, 11 projets de développement d'infrastructures portuaires sont à l'étude (7 projets de nouveaux ports en eaux profondes et 4 projets d'extensions de ports existants).

Parmi les autres grands projets d'infrastructure en cours, nous pouvons citer : l'autoroute Calabar - Katsina - Ala (2,9 milliards de dollars), et le projet d'expansion de la voie express Lagos-Badagry (1,8 milliards de dollars)

La forte croissance du secteur du bâtiment s'accompagne d'une hausse des besoins en équipements et en matériaux de construction, électriques et électroniques (revêtement, robinetteries, ampoule...), mais aussi, en connaissances techniques, représentant des opportunités pour les investisseurs étrangers.

Dominance des acteurs asiatiques

Les projets d'infrastructure sont en majorité développés par l'Etat et la Chine en est la principale source de financement, à travers notamment Exim Bank of China. Les acteurs chinois les plus présents sont China Communications Construction, China Railways Construction, China Harbor Engineering Company, Chinese Construction et Engineering Corporation and China Civil Engineering Construction Corporation.

Les entreprises nigérianes les plus importantes sont Julius Berger Nigeria, Setraco Nigeria Limited, Hitech Construction Company Limited et Dangote Group.

Certaines entreprises européennes sont présentes également, tel que Salini Impregilo, Royal Boskalis Westminster, Bouygues, Effiage, Vinci et Lafarge, et ont remporté plusieurs contrats durant les dernières années.

L'entreprise turque Eser Holding et l'entreprise égyptienne Arab Contractors sont-elles aussi présentes dans le secteur routier et ferroviaire.

La forte compétition asiatique et occidentale complexifie l'approche des autres acteurs étrangers sur les grands projets d'infrastructure, le marché étant dominé par des acteurs établis.

Les opérateurs tunisiens pourraient aussi collaborer avec des acteurs locaux pour les grands appels d'offres publics afin d'allier la connaissance du contexte spécifique des marchés d'Afrique subsaharienne au savoir-faire des entreprises tunisiennes.

Performance de l'industrie des matériaux de construction et des produits électroniques

Le pays a atteint l'autosuffisance en matière de production de ciment grâce notamment à des investissements massifs dans le secteur et est actuellement un exportateur net vers les marchés limitrophes. Le secteur du ciment est dominé par l'entreprise Dangote qui détient environ 60% de part de marché.

L'industrie des matériaux de construction est aussi en plein développement et le Nigéria compte des leaders nationaux (Nigertie, Etrnit, WARC Ltd., ect.) qui assurent la production de divers matériaux de construction et produits électriques.

Le secteur demeure cependant fortement dépendant des importations et ce principalement en raison d'une qualité limitée des produits locaux et de la productivité limitée des industries domestiques. En 2017, le secteur du bâtiment et la construction représente 10% des importations totale du pays. Les articles de robinetteries, tuyauteries, chaudières sont classés parmi les produits les plus importés en 2017 par le Nigéria.

Le marché de la distribution de matériaux de construction se concentre dans les agglomérations à forte densité de population, où le marché du bâtiment et de la construction est le plus dynamique, en particulier autour de Lagos. C'est un secteur bien organisé et compte un nombre important d'acteurs nationaux tels que Mantrac Nigeria, Bawa Equipment Nigeria, SMT, Laventis, Wirtgen Group ainsi que des représentants de leaders mondiaux tels que Caterpillar, Volvo Construction Equipment, Hyundai Construction Industries.

Le gouvernement nigérian a mis en place une politique protectionniste, avec des barrières

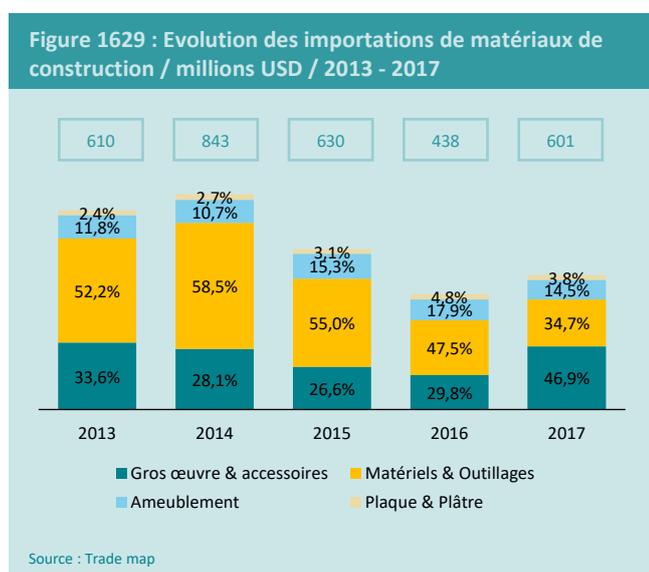
tarifaires à l'entrée, afin de booster la production nationale, ainsi que des droits d'importations élevés pour les produits semi-finis et les produits finis. Cependant, le marché nigérian constitue un vivier important d'opportunités pour les industriels tunisiens, bénéficiant d'un positionnement qualité/prix très compétitif.

En outre, il est important d'adopter des « City Based Strategy » en se concentrant sur les villes ayant lancé des programmes de développement et de restructuration des infrastructures, des logements sociaux ainsi que de développer des relations fortes avec des distributeurs locaux structurés pour assurer une couverture efficace des principales villes ciblées.

5.2.2. Principales opportunités par segment

Matériaux de construction

Le segment des matériaux de construction qui représente plus de 46% des importations du cluster a enregistré un léger recul de plus de 1% en moyenne annuelle sur la période 2013 – 2017 pour atteindre 601 millions de dollars en 2017. L'augmentation des importations nigérianes entre 2016 et 2017 est portée essentiellement par le granit, dont les importations étaient de moins de 1 million en 2016 et ont atteint 572,3 millions de dollars en 2017.



Les importations de produits de gros œuvres et accessoires représentent près de 47% des importations du segment en 2017 et ont enregistré un léger recul à un CAGR de -1,4% sur la période entre 2013 et 2017 pour atteindre la valeur de 793 millions de dollars. Plus de 72% des importations du sous segment en 2017 proviennent du granit, qui a enregistré une forte augmentation à un CAGR de 196% sur la période 2013 – 2017. En 2017, le Nigéria s'approvisionne du granit en provenance de l'Italie (69%) et de la Serbie (31%).

Le sous segment matériels et outillages représente plus de 34% des importations du segment et a enregistré une diminution à un CAGR de 18,1% sur la période entre 2013 et 2017 pour atteindre la valeur de 587 millions de dollars en 2017.

Les importations de produits d'ameublement représentent plus de 14% des importations du segment et ont enregistré une diminution de 4,4% en moyenne annuelle sur la période 2013 – 2017.

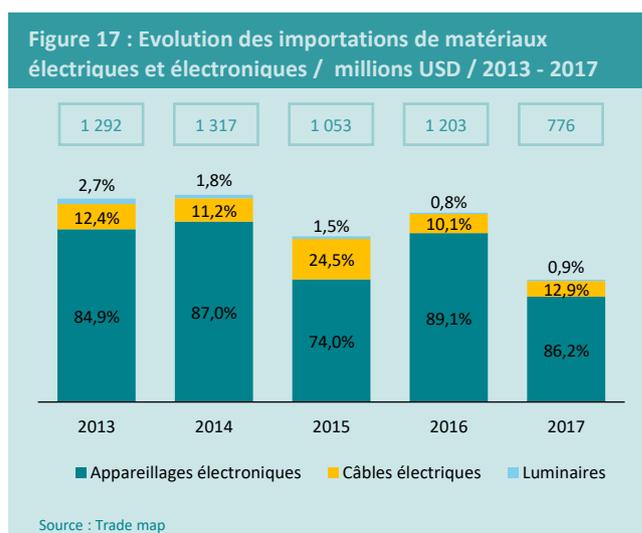
Les importations de plaque et plâtre demeurent faibles et ne représentent que près de 4% des importations totales du segment.

Le Nigéria a importé à une valeur de 439,2 millions de dollars d'articles et accessoires de robinetterie en 2017, essentiellement de Chine (33,6%) du Royaume Uni (21,0%) et des Etats Unis (17,5%). La même année, la Tunisie a exporté pour 34,4 millions de dollars d'articles et accessoires pour robinetterie vers le marché nigérian.

Des opportunités se présentent aussi pour le plâtre. En 2017, le Nigéria en a importé 39,1 millions de dollars essentiellement en provenance de Turquie (57,9%). La même année, la Tunisie a exporté pour une valeur de 24,8 millions de dollars, fournissant 22,3% de ces importations au Nigéria pour une valeur de 5,5 millions de dollars contre 4,9 millions de dollars en 2013. En 2017, la Tunisie demeure le troisième fournisseur de plâtre du Nigéria après la Turquie et l'Espagne.

Matériaux électriques et électroniques

Le segment des matériaux électriques et électroniques représente 28,3% des importations du cluster et a connu une diminution à un CAGR de 12% sur la période 2013 – 2017, ayant fortement baissées entre 2016 et 2017 passant de 1,2 milliards de dollars à 776 millions de dollars s'expliquant par une baisse des importations des groupes électrogènes.



Les importations d'appareillages électriques représentent plus de 86% des importations totales du segment en 2017 et ont enregistré une diminution de 11,6% en moyenne annuelle entre 2013 et 2017 pour atteindre 668 millions de dollars en 2017. Cette diminution est due essentiellement à

une baisse de 35% en moyenne annuelle des importations de groupes électrogènes qui représentaient 24% des importations totales du sous segment en 2013.

Les importations des câbles électriques représentent près de 13% du total des importations du segment en 2017, en régression de 11% en moyenne annuelle sur la période 2013-2017. En effet, 62% des importations sont dédiées aux conducteurs électriques qui ont connu une diminution de 9% en moyenne annuelle sur la période de référence.

Le segment luminaires représente moins de 1% des importations du cluster en 2017 et a diminué à un CAGR de 33,5% entre 2013 et 2017.

Un alignement large est à noter entre la demande nigériane en matériaux électriques et électroniques et les exportations tunisiennes impliquant de réelles opportunités pour les acteurs tunisiens sur ce segment. En effet, le Nigéria a importé en 2017 pour une valeur de 100,5 millions de dollars des fils et câbles à usage électrique, s'approvisionnant essentiellement de Chine (36,3%) et du Royaume Uni (15,8%).

La Tunisie a exporté sur la même année 1,8 milliards de dollars de fils et câbles à usage électrique. Ces exportations ont connu une légère augmentation de 2,2% entre 2013 et 2017. Les trois premiers partenaires de la Tunisie sur ces produits sont l'Allemagne (36,8%), la France (20,7%) et l'Italie (11,6%).

Concernant les groupes électrogènes, les importations nigérianes ont atteint 243,6 millions de dollars en 2017 essentiellement en provenance du Royaume Uni (35,2%) et de Chine (34,5%). Les exportations tunisiennes demeurent faibles sur ce produit en 2017, et s'élèvent à 2,2 millions de dollars contre 17,2 millions de dollars en 2016.

Des opportunités se représentent aussi pour les acteurs tunisiens sur les appareils de branchement et de raccordement. En 2017, les importations nigérianes ont atteint 18,8 millions de dollars essentiellement en provenance de la Norvège (72,9%). La Tunisie a exporté la même année 356,2 millions de dollars et avec un CAGR en augmentation de 4,9% sur la période 2013 -2017.

5.3. Cluster Santé

5.3.1. Principales tendances du secteur

Régulation et orientation sectorielle

Le secteur de la santé au Nigéria connaît une croissance importante. Les dépenses de santé s'élèvent en 2017 à 13,6 milliards de dollars et devraient atteindre 14,8 milliards de dollars, représentant en 2018 3,5% du PIB.

La population nigériane est très jeune, et seulement 2,7% de la population est âgée de plus de 65 ans. L'espérance de vie est parmi les plus faibles du monde, à savoir 53 ans pour les hommes et 54,7 ans pour les femmes en 2017. La mortalité infantile reste extrêmement élevée, estimée à 10% selon l'OMS.

Le système de santé nigérian comprend une structure à trois niveaux avec des responsabilités au niveau fédéral, régional et local. Les responsabilités au niveau fédéral incombent au Ministère Fédéral de la Santé (FMOH), qui est chargé de l'élaboration des politiques de santé, de la mise en place et de soutien du système de santé global et de la gestion des établissements publics (hôpitaux universitaires, laboratoires publics et autres établissements de soins). Au niveau régional, les 36 États sont autonomes et disposent d'un ministère de la Santé, qui est responsable de la gestion des établissements de santé secondaires, tels que les hôpitaux généraux, ainsi que de la réglementation et du soutien technique des services de soins de santé primaires. Au niveau local, les autorités locales ont la responsabilité de fournir les services de soins primaires.

Le secteur privé est le principal fournisseur de soins de santé dans de nombreuses régions, représentant environ 73% des soins de santé fournis dans le pays.

Le Nigéria a adopté une Stratégie Nationale de Développement Sanitaire (NSHDP) sur la période 2010-2015 dans le but de soutenir le secteur de la santé par le renforcement du système de soins de santé primaires. Une nouvelle stratégie de relance a été approuvée en 2018, NSHDP 2, couvrant la période 2018-2022. Cette stratégie vise la mise à niveau des infrastructures, le renforcement de la disponibilité, de l'accessibilité et de la qualité des services de santé. Pour ce fait, plusieurs initiatives sont prévues, à savoir :

- Un programme national de réhabilitation des centres de soins,
- La construction de Centres Hospitaliers régionaux,
- La mise en place de PPP visant le développement de « mega centres de soins »,
- Le renforcement du système de couverture des soins,
- L'accélération de la mise en œuvre de la couverture internationale et le renforcement du « Mobile health program »

Les infrastructures de santé nigérianes ne couvrent pas les besoins nationaux, et plus de 5 000 patients par mois ont recours à des services de soins à l'étranger principalement en Inde et en Afrique du Sud.

La qualité des infrastructures varie considérablement entre les villes et les zones rurales, de même qu'entre les établissements publics et privés. Le secteur des établissements de santé est très fragmenté, la plupart des établissements se trouvant dans le sud du pays, concentrés dans les grandes villes comme Abuja, Lagos et Kano. En 2018, le Nigéria compte 3605 hôpitaux dont 970 appartenant au secteur public et 2635 au secteur privé.

Le Nigéria est classé 187^{ème} sur 190 en matière de qualité de prestations des soins de santé selon l'OMS, et plus de 700 établissements de santé ont été détruits dans le nord du pays depuis le début des conflits avec le groupe terroriste Boko Haram, laissant 3,7 millions de personnes sans accès aux soins primaires.

Le développement et la mise à niveau des infrastructures de santé vont engendrer de forts besoins en installations et/ou en renouvellements de plateaux techniques renforçant la demande de matériels médicaux et la mise en place des services associés (installation, maintenance, service après-vente, ...) ainsi que de réelles opportunités sur le moyen et le long terme pour les acteurs étrangers en matière de partenariats stratégiques métiers.

En ce qui concerne le marché des médicaments sur ordonnances s'élevait à 288 millions de dollars en 2018 et devrait connaître une croissance de 6,1% en 2019.

Le marché des médicaments génériques représente 39,6% du marché des médicaments au Nigéria. Les ventes ont atteint 264 millions de dollars en 2018, et devraient augmenter de 6,5% en 2019.

Le marché des dispositifs médicaux au Nigéria pèse 134,7 millions de dollars, dominé par les produits consommables et l'imagerie médicale. Le secteur devrait connaître une croissance de 15% pour atteindre une taille de marché de 201,8 millions en 2023.

Le nombre de ressources humaines dans le secteur de la santé est très faible. Le pays compte en moyenne pour 1000 habitants, 0,4 médecin, 1,6 infirmier et 0,1 pharmacien. Cela constitue une source importante d'opportunités pour les établissements de formation tunisiens opérant dans le domaine des services de santé.

Offre de médicaments et de dispositifs médicaux dominée par les produits importés

L'industrie pharmaceutique couvre uniquement 25% de la demande domestique, nécessitant un recours massif aux importations en provenance principalement d'Inde (46%) et de Chine (23%) en 2017. Ces besoins devraient de plus croître à un CAGR de près de 9% d'ici 2026.

Avec la forte dévaluation de la monnaie nationale, le prix des produits finis a fortement augmenté, stimulant la demande pour les produits fabriqués localement.

Le Nigéria compte 130 entreprises pharmaceutiques dont plus de 98% des intrants sont importés.

L'importation de médicaments a été initialement favorisée par la mise en place du Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO qui imposait un droit d'importation de 0% sur les produits finis et entre 5% et 20% pour les matières premières.

Un réajustement de la TEC a été opéré en 2016, les droits pour les produits finis étant passés à 20% et ceux des matières premières à 0%. Parallèlement, les taxes d'importation sur d'autres médicaments importés, tels que l'insuline, ont été maintenues à 0%, en raison d'une capacité de production locale faible, voire nulle.

Les multinationales dominent le marché et vendent leurs produits (les vaccins, les anti-infectieux, l'insuline et les antihypertenseurs, ...) principalement au secteur privé. Les sociétés pharmaceutiques indiennes telles que Ranbaxy Nigeria et Unique pharmaceuticals étendent progressivement leurs activités dans le pays, fournissant des produits génériques à des prix très concurrentiels.

Les fabricants pharmaceutiques locaux comme Fidson et May & Baker collaborent avec des multinationales sous forme de contrats de fabrication et de licence, ce qui leur permet de vendre des produits de marque en complément de leur offre de médicaments génériques produits localement.

L'importation de médicaments et dispositifs médicaux est contrôlé par la NAFDAC.

Un circuit de distribution porté par le marché informel

Le secteur de la distribution n'est pas actuellement structuré, et il n'existe pas de distributeur national. Environ 350 importateurs qui vendent leurs produits à des grossistes sont dénombrés. La plupart des fabricants nigériens font appel à des distributeurs locaux afin de distribuer leurs produits à travers le pays et optimiser la pénétration de leurs marchandises sur les marchés ouverts (informel) et les zones rurales difficiles d'accès (en particulier dans le nord du pays).

Il existe plus de 1 500 sociétés de distribution de produits pharmaceutiques seulement à Lagos qui importent et distribuent les produits. Le Nigéria compte 80 000 pharmacies dont seulement 4 500 sont enregistrées. Plus de 70% des revenus du secteur proviennent des points de vente informels.

Le commerce de détail informel est estimé à plus des trois quarts du marché national de produits pharmaceutiques, avec près de 50% d'importations frauduleuses. Le marché Nigérien compte un nombre important de sociétés non enregistrées de médicaments génériques produisant et distribuant sur les réseaux informels alimentant le marché en produits pharmaceutiques non conformes, contrefaits, et impactant l'écosystème des industriels opérant sur les réseaux formels.

L'absence d'un système national de distribution de médicaments régulé et entièrement coordonné est en grande partie responsable de la circulation des médicaments contrefaits dans le pays. Ce manque de structuration de la distribution des produits de santé rend très difficile la pénétration du marché pour les produits étrangers. Il est donc important pour les exportateurs tunisiens de mettre en place des partenariats avec des acteurs locaux de références leur permettant d'optimiser la distribution de leurs produits.

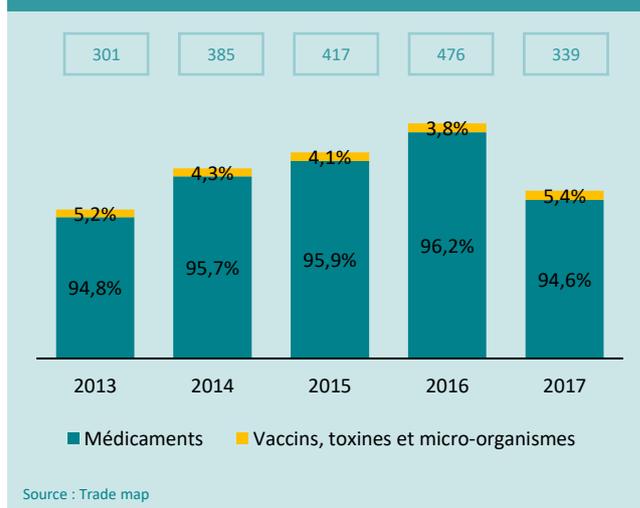
Un projet de développement d'un centre national de distribution est à l'étude auprès de la NAFDAC pour 2019.

5.3.2. Principales opportunités par segment

Produits pharmaceutiques

Les importations de produits pharmaceutiques ont enregistré une hausse avec un CAGR de 3,0% sur la période entre 2013 et 2017.

Figure 18 : Evolution des importations de produits pharmaceutiques / millions USD / 2013 - 2017



Les importations du sous segment médicaments, qui représentent plus de 94,6% des importations du segment en 2017, ont enregistré une croissance moyenne de 2,9% sur la période 2013 - 2017 et ont atteint une valeur globale de 320,7 millions de dollars. Le segment est dominé par les importations des médicaments constitués par des produits mélangés (47,9% en 2017) qui ont augmenté à un CAGR de 9,4% entre 2013 et 2017. En 2017, le Nigéria s'est approvisionné en ces médicaments essentiellement en Inde (52,0%) et en Chine (19,2%). La Tunisie a exporté la même année 27,9 millions de dollars de médicaments constitués de produits mélangés.

Le sous segment des vaccins, toxines et micro organismes représente 5,4% des importations du segment en 2017 et concerne pour 47,3% la vaccins pour la médecine vétérinaire dont les importations ont augmenté à un CAGR de 25,3% sur la période entre 2013 et 2017.

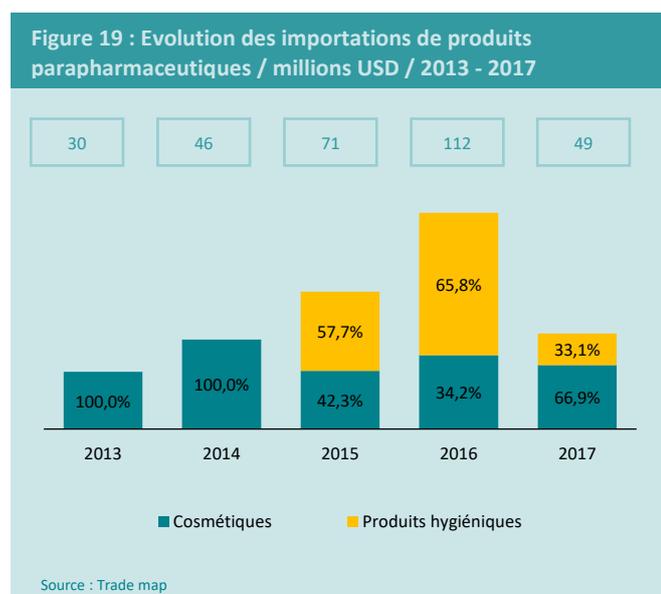
En 2017, le Nigéria s'approvisionne en vaccins pour la médecine vétérinaire essentiellement en Chine (51,4%), en Inde (19,8%) et en France (11,8%).

D'autres opportunités se présentent pour les opérateurs tunisiens sur les médicaments

contenant des hormones et des stéroïdes. Le Nigéria a importé 18,7 millions de dollars de ces médicaments en 2017 avec pour principal fournisseur l'Inde avec 40,2% de part de marché. La même année, la Tunisie a exporté pour une valeur de 12,1 millions de dollars de ce type de médicaments essentiellement à destination de la Lybie, de la France et de l'Algérie.

Produits parapharmaceutiques

Les importations de produits parapharmaceutiques ont enregistré une augmentation à un CAGR de 13,7% sur la période entre 2013 et 2017 essentiellement portée par l'augmentation des importations des produits hygiéniques passant de 30 à 49 millions de dollars. Entre 2016 et 2017, les importations de produits parapharmaceutiques ont connu une baisse de -56% qui s'explique par la chute des importations des produits hygiéniques (serviettes, tampons, couches pour bébé).



A partir de 2015, le Nigéria a commencé à importer les produits hygiéniques à savoir les serviettes et tampons hygiéniques ainsi que les couches de bébé. En 2017, ces importations ont atteint 16,3 millions de dollars essentiellement en provenance de Chine (38,5%), de Hongrie (19,2%) et d'Égypte (19,2%). La même année, la Tunisie a exporté pour 62,9 millions de dollars.

5.4. Cluster des TICs

5.4.1. Principales tendances par segment

Secteur TIC : pilier stratégique du gouvernement

Le secteur des TIC au Nigéria a connu plusieurs années difficiles, dues principalement à une dépréciation rapide de la monnaie et un ralentissement macroéconomique important sur la période 2014-2016 ayant eu un impact négatif sur la consommation des services TIC et les investissements. Toutefois, le secteur reste un moteur essentiel à la croissance et un acteur majeur de l'économie, soutenu par une population jeune importante et l'adoption rapide des services d'internet mobiles.

Le secteur des TIC représente plus de 35 milliards de dollars en 2017 et contribue à près de 9% du PIB, contre 0,6% en 2001.

Sur la période 2011-2014, le secteur des TIC a enregistré plus de 32 milliards d'investissements étrangers (à plus de 20% en provenance du Royaume Uni). Témoin d'une dynamique positive, le secteur a totalisé plus de 40 milliards de dollars d'investissement en 2018.

Le gouvernement nigérian a mis en œuvre une feuille de route (2017 - 2020) visant à relever les principaux défis du secteur des TIC, à promouvoir l'initiative SMART Digital Nigeria, à améliorer les infrastructures et la qualité des services digitaux administratifs, à renforcer la pénétration du mobile et d'internet dans les zones rurales et à soutenir le commerce électronique.

Les partenariats et les investissements sont encouragés par la création de hubs et de clusters dédiés à la technologie tels que le village technologique de Abuja, et l'émergence d'accélérateurs locaux. Ces initiatives ont fortement contribué à attirer des investisseurs étrangers et au renforcement des startups nigérianes. En mars 2017, 500 start-ups ont visité le Nigéria dans le cadre du programme « Geeks on a Plane » pour explorer les opportunités d'investissement au Nigéria dans le secteur des TIC. Des investissements massifs portés par des entreprises internationales d'envergures ont été enregistrés : Projet de renforcement de la connectivité en partenariat avec Facebook et Vodafone, le Digital Nation Africa déployé par IBM visant le développement des capacités digitales, etc.

Secteur TIC dominé par les services télécoms

Le marché nigérian des télécommunications est caractérisé par un nombre important d'opérateurs internationaux instaurant un environnement très concurrentiel. Les acteurs les plus importants sont MTN (Afrique du Sud), Airtel (Inde), Globacom et 9mobile (Nigeria).

En 2017, la Commission Nationale de Communication (NCC) a annoncé son intention d'améliorer les infrastructures de télécommunications afin d'étendre la couverture haut débit dans le pays. Plusieurs projets d'appels d'offres pour le développement des réseaux de fibre optique et réseaux mobile 4G ont été lancés pour la mise en place des infrastructures dédiées sur l'ensemble du territoire.

En 2018, le marché des télécommunications compte 174 millions d'abonnements. Sa croissance est largement tirée par les offres promotionnelles, les consommateurs utilisant plusieurs cartes SIM. Les leviers de croissances attendus par les opérateurs sont tributaires du déploiement des services 4G et du développement du réseau mobile dans les zones de rurales. En effet la couverture du pays demeure insuffisante et requiert l'installation de plus de 100000 tours supplémentaires (construction & outsourcing).

Emergence d'une nouvelle offre à fort potentiel

Les services numériques du Nigéria sont estimés à 1,9 milliards de dollars en 2017 et devraient croître à un CAGR de plus de 17% pour atteindre près de 4,3 milliards de dollars en 2022 et ce grâce au développement des services FinTech, Pay TV, mHealth, mEducation, ainsi que du marché du Cloud Computing.

L'entreprise chinoise Huawei a largement investi dans les services IT (équipement IT, software, appareil grand public, ...) dans le cadre de PPP. Elle a signé en 2015 un accord avec le gouvernement pour développer le marché des TIC du pays, et plus particulièrement pour mettre en place des initiatives visant à élargir l'utilisation de la technologie des TIC par le gouvernement et les start-ups.

Le secteur du Cloud Computing attire de plus en plus d'investissements qui se concentrent majoritairement dans le développement des Data Centers.

Les opérateurs télécom se positionnent également pour devenir des acteurs de premier plan sur le

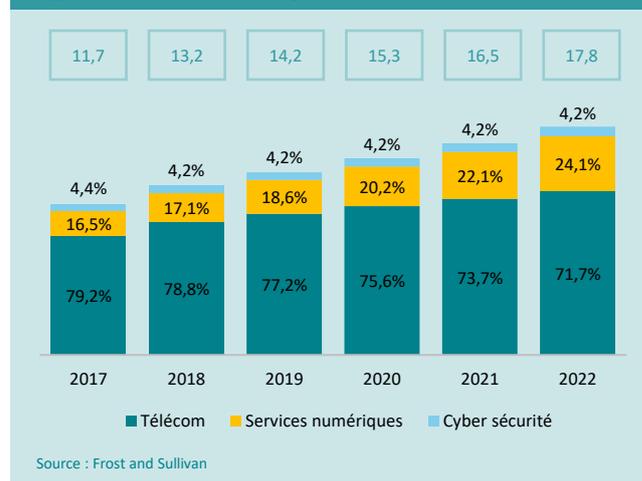
marché du cloud au Nigéria. Par exemple, Etisalat possède trois datacentres au Nigéria, le plus récent ouvert à Abuja et les deux autres étant situés à Lagos et dans l'État de Kano.

Pour lutter plus efficacement contre la cybercriminalité, l'Agence Nationale de développement IT a mis en place une équipe d'intervention dont le rôle est de gérer les incidents de cyber sécurité, assurer la mise en place de processus opérationnels de cyber sécurité au sein des établissements gouvernementaux, gérer les menaces, encourager le développement d'offres de services de cyber sécurité, et développer les compétences RH.

L'émergence de nouveaux besoins de sécurité informatique sont le résultat du développement important du secteur du digital et de l'économie connectée. Le marché de la cyber sécurité au Nigéria présente de nombreuses opportunités notamment dans les technologies de la prévention et la détection des cyberattaques, le machine learning, l'intelligence artificielle, les systèmes de sécurité pour les services Cloud, les plateformes de formation contre les cyber-menaces pour les entreprises et les services de cyber-assurances.

5.4.2. Evolution du secteur en chiffres

Figure 20 : Evolution des revenus du secteur TIC par segment en milliards USD / 2017 - 2022



Le marché des télécommunications du Nigéria est estimé à 9,2 milliards de dollars en 2017 et devrait croître à un CAGR de 6,5% pour atteindre plus de 12,7 milliards de dollars en 2022. Cette croissance devrait être stimulée par une forte demande de données mobiles de la part des entreprises et des consommateurs, étant de plus en plus tributaires de ces appareils.

Le marché de la cyber sécurité au Nigéria est estimé à 511 millions de dollars en 2017 et devrait croître à un CAGR de près de 8% pour atteindre près de 750 millions de dollars en 2022. Sur les prochaines années, les entreprises se concentreront de plus en plus sur des services plus avancés tels que la détection d'intrusion et l'amélioration de la sécurité des données.

Le secteur des TICs présente de très nombreuses opportunités de développement de services en lien avec un marché digital très dynamique et en croissance. L'environnement est propice aux affaires avec un grand nombre d'acteurs internationaux ouverts aux partenariats pour de potentiels projets dans le secteur.

Sources

1. Trade Map : Evolution des importations et exportations par pays
2. Banque mondiale : Evolution des indicateurs économiques
3. OMS : Evolution des indicateurs du secteur de santé
4. OMC : Politiques commerciales du Nigéria
5. Deloitte : La consommation en Afrique, Le marché du XXIe siècle
6. Deloitte : Nigeria Economic Outlook 2017
7. Deloitte : Invest in Nigeria, Recent reforms foster recovery, unlocking the potential for West Africa's economic powerhouse
8. Africa Cyber Security Report 2017
9. Banque mondiale : Bi-annual economic update, fragile recovery
10. NBS : Nigerian Gross Domestic Product Report
11. African Development Bank Group : African Economic Outlook 2018, Nigeria
12. World Investment Report 2018
13. Doing Business 2019
14. Economic recovery & growth plan 2017-2020
15. Transforming Nigeria's
16. FAO : Country fact sheet on food and agriculture policy trends
17. OPEP : Annual statistical bulletin
18. Nigeria skills for competitiveness and employability
19. NIPC : Nigerian Investment Promotion Commission
20. Nigeria Customs Service (NCS) : Procédures d'importation / exportation, tarifs douaniers
21. United Nations : Report on the implementation of the investment policy review
22. Nigerian Investment Promotion Commission : Compendium investment incentives in Nigeria
23. JMEL : Le rôle des TIC dans le développement du Nigéria
24. Business Sweden : ICT in Nigeria
25. OMS : Country cooperation strategy (2014 – 2019)
26. PharmAccess : Nigerian Health Sector
27. International Trade administration : 2016 Top Markets Report Medical devices, Country Case Study, Nigeria
28. United Nations : Pharmaceutical Sector Profile, Nigeria
29. CAHF : Financement du logement en Afrique
30. AICD : Nigeria's infrastructure : A continental perspective
31. Nielsen : Nigeria profile
32. Ghana, Kenya & Nigeria Information Technology Report - Q4 2018
33. Fitch solutions : Nigeria infrastructure report
34. Fitch solutions : Ghana, Kenya & Nigeria Information Technology Report
35. Fitch solutions : Ghana, Kenya And Nigeria Consumer Electronics Report
36. Fitch solutions : Nigeria Telecommunications Report
37. Fitch solutions : Nigeria Medical Devices Report
38. Fitch solutions : Nigeria Pharmaceuticals & Healthcare Report

Annexes

1. Liste des entreprises et organismes rencontrés

Remarque

Les organisations suivantes sont des portes d'entrée pour les entreprises tunisiennes voulant pénétrer le marché nigérien. Certaines d'entre elles offrent des services d'appui aux entreprises dans l'identification de leurs partenaires potentiels (match-making) au Nigéria. Il s'agit d'une sélection de contacts faite par l'auteur de l'étude. L'auteur ne peut pas être tenu responsable de l'actualité, de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations fournies.

Organisation

Représentation Commerciale Tunisienne (RCT) – Mohamed Sellami

Bureau du CEPEX au Nigéria - 11, Kainji Crescent Off, Lake Chad Crescent
Maitama, Abuja Abuja, Nigeria
Tel : + 234 906 969 4292
Email : rctnigeria@tunisiaexport.tn

Real Estate Developers Association of Nigeria

2nd Floor, FMBN Office, 13, Ikeja Close, Off Oyo Street, Area 2, Garki
Abuja, Nigeria
Tel : +234 8033390602
Email : redanpresident@gmail.com

Nigerian Communication Commission

Plot 423, Aguiyi Ironsi Street,
Maitama, Abuja,
Tel : +234 8069767252
Email : jnwachukwu@ncc.gov.ng

MainOne

FABAC Center, 3b Ligali Ayorinde Street
Victoria Island, Lagos, Nigeria
Tel : +234 806 0700 100
Email : Gimba.Mohammed@mainone.net

CAT Construction Group Ltd

Polo Towers, Plot 166, Ozumba Mbadiwe Street, VICTORIA ISLAND, Lagos
Tel : +234 811222219
Email : Georges.Hanna@catgroup.net

Unilever

1 Billings Way, Oregun, Ikeja
Tel : +234 8038664005
Email : Oluwatobi.Adediran@unilever.com

NMRC

17 Sanusi Fafunwa, Victoria Island, Lagos, Nigeria

Tel : +234 8030486270

Email : puzoma@nmrc.com.ng

Limi Hospital

Constitution Avenue, Behind ICPC/NDIC, Lee Moses Iseko Street, Plot 1847, Central Business District, Abuja

Tel : +234 909 426 0940

Email : o.iseko@limihospital.org

Allianzbridge

5th Floor, Yobe Investment House, Plot 1332, Ralph Shodeinde Street, CBD Abuja.

Tel : +234 8038664005

Email : tolulopea@allianzbridge.com

Dangote Sugar

GDNL, 3rd Floor, Terminal E Shed 20 NPA Wharf Port Complex, Apapa, Lagos, Nigeria

Tel : +234 8032395287

Email : nimrold.linus@dangote.com

National Primary Health Care Development Agency

Plot 681/682 Port Harcourt Crescent, Abuja, Nigeria

Tel : +234 8060341169

Email : baganamm@gmail.com

Bank of Agriculture

NERDC Road, Agidingbi, Ikeja, Lagos, Nigeria

Tel : +234 8059227351

Email : b.abikoye@boanig.com

British Council

20 Thompson Ave, Ikoyi, Lagos, Nigeria

Tel : +234 8034022494

Email : Ojoma.Ochai@ng.britishcouncil.org

2. Liste des prix des principaux produits par cluster industriel

Cluster Agroalimentaire

Produits	Unité	Prix min (\$)	Prix max (\$)	Prix moyen (\$)
Lait (Liquide)	1 L	31,0	31,0	31,0
Pain	1.5 kg	-	-	-
Farine	2 kg	-	-	-
Semoule	3 kg	3,4	7,0	5,2
Riz	1 kg	7,0	9,8	8,4
Œufs	12 unités	2,2	3,9	3,1
Fromage du pays	1 kg	-	-	-
Poitrines de poulet (désossées, sans peau)	1 kg	3,2	3,9	3,6
Bœuf	1 kg	4,2	5,3	4,7
Pommes	2 kg	7,0	7,0	7,0
Oranges	3 kg	6,0	6,0	6,0
Dattes	4 kg	7,0	7,0	7,0
Tomates	5 kg	8,4	9,2	8,8
Eau	1,5 L	0,3	0,4	0,3
Bouteille de vin	1 unité	3,7	4,1	3,9
Bières domestique	0,5 L	1,8	2,0	1,9
Bières importées	0,33 L	1,1	2,8	2,0
Pâtes alimentaires	1 kg	0,9	1,2	1,1
Tomates conserves	1 kg	2,2	3,8	3,0
Margarine	1 kg	3,1	3,6	3,4
Huile d'olive	1 L	5,9	15,4	10,6
Gâteaux et pâtisserie	1 unité	27,9	27,9	27,9
Huiles végétales	1 L	3,1	3,9	3,5

Source : Deloitte Nigéria

Cluster Bâtiment et construction

Produits	Unité	Prix min (\$)	Prix max (\$)	Prix moyen (\$)
Ciment	25 kg	3,6	3,6	3,6
Brique	1 unité	16,8	19,0	17,9
Eviers	2 unités	332,5	391,2	361,8
Lavabos & Baignoires	1 unité	61,5	109,0	85,2
Robinets et accessoires	1 unité	9,4	10,4	9,9
Baignoires et cabines de douches	1 unité	69,9	91,9	80,9
Receveurs de douche	1 unité	52,1	150,9	101,5
Peinture	1 kg	4,2	7,5	5,9
Plâtre	1 kg	11,2	11,2	11,2
Ampoules et Leds	1 unité	1,7	2,0	1,8
Prises	1 unité	2,1	4,2	3,1
Fils électriques	-	12,6	19,6	16,1

Source : Deloitte Nigéria

Cluster santé

Produits	Unité	Prix min (\$)	Prix max (\$)	Prix moyen (\$)
Consultation	1 consultation	19,6	83,8	51,7
Hospitalisation	1 nuitées	-	-	-
Couches pour bébés	1 paquet	19,0	61,5	40,2
Serviettes et tampons	2 paquet	6,3	21,4	13,9
Seringues pour la médecine humaine	1 unité	4,9	9,2	7,1
Médicaments utilisés dans le traitement du diabète	1 unité	19,6	19,6	19,6
Médicaments liés aux problèmes d'acidité	1 unité	1,1	55,9	28,5
Médicaments utilisés en cas de problèmes fonctionnels gastro-intestinaux	1 unité	1,1	55,9	28,5
Laxatifs	1 unité	3,8	27,9	15,9
Vitamines	1 unité	1,0	19,3	10,1
Anti-inflammatoire	1 unité	1,0	4,7	2,9
Médicaments en hématologie	1 unité	-	-	-
Médicaments de thérapie cardiaque	1 unité	23,5	23,5	23,5
Pansements	1 unité	-	-	-
Préparations dermatologiques	1 unité	2,8	32,4	17,6
Antibiotiques	1 unité	2,2	6,7	4,5
Médicaments gynécologiques	1 unité	4,7	22,4	13,5
Analgésiques	1 unité	1,4	7,8	4,6
Paracétamol	1 unité	0,1	0,4	0,3
Anesthésiques	1 unité	-	-	-
Médicaments pour les maladies osseuses	1 unité	-	-	-
Médicaments pour le nez	1 unité	1,7	6,7	4,2
Médicaments pour la gorge	1 unité	1,4	7,0	4,2
Médicaments pour les maladies respiratoires	1 unité	1,7	22,4	12,0
Médicaments contre la toux et le rhume	1 unité	0,3	8,4	4,3
Médicaments ophtalmiques	1 unité	-	-	-

Source : Deloitte Nigéria

3. Liste des biens et services importés n'ouvrant pas droit à l'obtention de devises sur les marchés des changes nigériens

Désignation
Riz
Ciment
Margarine
Huiles de palmiste/palmiste/végétales
Viandes et produits carnés transformés
Légumes et produits à base de légumes transformés
Volaille – poulets, oeufs, dindons
Avions/jets privés
Encens indien
Poisson en conserve en sauce (geisha)/sardines
Tôles en acier laminé à froid
Tôles d'acier galvanisées
Tôles de toiture
Brouettes
Poêles creuses
Boîtes et récipients en métal
Émaillerie
Fûts en acier
Tuyaux en acier
Fil machine (déformé ou non)
Fils en fer et fer à béton
Treillis
Clous en acier
Fils de sécurité et barbelés
Panneaux de particules de bois
Panneaux en fibres de bois
Panneaux de contreplaqué
Portes en bois
Meubles
Cure-dents
Verre et ouvrages en verre
Ustensiles de cuisine
Vaisselle
Carreaux – vitrifiés et en céramique
Textiles
Tissus
Vêtements
Matières plastiques et produits du caoutchouc, emballages en cellophane
Savons et produits cosmétiques
Tomates/pâte de tomates
Achats d'obligations libellés en euros/d'obligations en devises/d'actions

Source : Banque Centrale du Nigéria, 23 juin 2015

4. Liste des produits dont l'importation est absolument interdite

Désignation
Pistolets à air comprimé
Papier pour tirages photographiques de type "avion"
Tous équipements ou articles piratés ou de contrefaçon, y compris les pièces altérées ou de contrefaçon de tous pays
Perles en celluloïd inflammable ou autres matières similaires
Formules de factures en blanc
Coupons pour paris sur des matches de football à l'étranger ou tout autre type de pari
Porcelaines
Thé "tiré" ou thé mélangé avec d'autres substances. On entend ici par thé "tiré" tout thé qui a été privé de ses qualités intrinsèques, de sa force ou de ses vertus par trempage, infusion, décoction ou d'autres moyens
Appareils servant au rechargement des cartouches
Imprimés, peintures, livres, cartes, gravures ou tous autres articles indécents ou obscènes
Allumettes fabriquées avec du phosphore blanc
Manilles
Matériels de toutes natures dont la conception est telle – eu égard à l'usage auquel ces matériels sont destinés – qu'ils sont susceptibles, de l'avis du Président, de porter atteinte à la paix ou au sentiment religieux de toute catégorie de personnes au Nigéria
Vêtements d'occasion
Articles confectionnés et tous autres textiles, y compris les vêtements : articles de quincaillerie et vaisselle, y compris en porcelaine ou en faïence, portant des inscriptions (en caractères romains ou arabes) tirées du Coran ou des traditions ou commentaires sur le Coran
Viandes, légumes et toutes autres denrées déclarées impropres à la consommation humaine par un fonctionnaire des Services de la santé
Pistolets ou revolvers déguisés sous quelque forme que ce soit
Pièces en argent ou en alliages de métaux n'ayant pas cours légal au Nigéria
Déchets de l'industrie nucléaire et autres déchets toxiques
Alcools autres que : <ul style="list-style-type: none"> - les apéritifs (amers) alcooliques, liqueurs, cordiaux et mélanges admis à la discrétion du Contrôleur général des douanes et qui ne sont pas considérés comme des alcools dangereux au sens des textes ou des lois relatifs aux licences sur les alcools - le brandy, c'est-à-dire les alcools distillés dans les pays cultivateurs de raisin à partir de jus de raisin fermenté, mais d'aucun autre produit, et conservés dans un contenant de bois pendant 3 ans - les médicaments à base alcoolique et les alcools à usage médicinal, admis à la discrétion du Contrôleur général - le gin, c'est-à-dire les alcools produits par distillation d'un empattage de grains de céréales mélangés saccharifiés uniquement par la diastase du malt, puis aromatisés par redistillation avec des baies de genièvre et d'autres ingrédients d'origine végétale, d'une marque ayant été notifiée dans le Journal officiel comme étant une marque approuvée, et conservés dans des contenants dont l'étiquetage indique le nom et l'adresse du propriétaire de la marque; ou les alcools produits en distillant au moins 3 fois, dans un alambic à feu direct, un empattage mélangé ou de l'orge, du seigle et du maïs, saccharifiés par la diastase du malt, puis rectifiés par redistillation dans un alambic à feu direct après adjonction de baies de genièvre et d'autres ingrédients d'origine végétale - les alcools méthyles ou dénaturés, tels que: <ul style="list-style-type: none"> o les alcools méthyles minéralisés mélangés comme suit: pour chaque 90 volumes d'alcool, compter 9,5 volumes de méthylène et 1 demi-volume de pyridine brute, et pour chaque 455 litres de mélange, compter 1,7 litre de benzène ou d'huile de pétrole et au moins 0,7 gramme de colorant d'aniline en poudre (violet de méthyle); les mêmes proportions s'appliquent pour les quantité inférieures à 455 litres; et o les alcools méthyles industriels importés sous licence du Contrôleur général, et mélangés comme suit: pour chaque 95 volumes d'alcool, compter 5 volumes de méthylène et un demi-volume de mélange; ainsi que les alcools dénaturés à une fin spécifique, tels qu'autorisés par le Contrôleur général dans des circonstances particulières. - les alcools parfumés - le rhum, c'est-à-dire les alcools distillés directement à partir de produits de la canne à sucre dans les pays cultivateurs de cette plante, et conservés dans un contenant de bois pendant 3 ans - les alcools importés à des fins médicales ou scientifiques, sous réserve des conditions prescrites par le Contrôleur général - les alcools totalement impropres à la consommation humaine, admis à l'importation à la discrétion du Contrôleur général - le whisky, c'est-à-dire les alcools obtenus par distillation d'un empattage ou de grains de céréales saccharifiés par la diastase du malt, puis conservés dans un contenant de bois pendant 3 ans - les alcools contenant plus de 48,5% en volume d'alcool pur, à l'exception des alcools dénaturés, des alcools à usage médical ou des alcools parfumés et de tous autres alcools dont le Contrôleur général pourra, à sa discrétion, autoriser l'importation sous réserve des conditions qu'il jugera bon d'imposer.
Armes de tout type qui, de l'avis du Contrôleur général, sont conçues pour projeter des liquides, des gaz ou d'autres substances similaires nocives ainsi que toutes munitions qui contiennent ou, de l'avis du Contrôleur général, peuvent être adaptées pour contenir un liquide, un gaz ou toute autre substance similaire nocive

Source : Renseignements de l'Administration des douanes nigérianes

5. Liste des marchandises et services exonérés de la TVA, 2016

Désignation
Produits médicaux et pharmaceutiques
Aliments de base : pois, haricots, igname, manioc, maïs, riz, blé, lait, poisson et autres
Aliments pour nourrissons
Livres, journaux et revues
Matériel pédagogique (équipement de laboratoire)
Produits pour bébés tels que poussettes, vêtements et couches : serviettes hygiéniques
Véhicules commerciaux et leurs pièces, tracteurs, véhicules de transport public de personnes, motocyclettes, chars et autres véhicules blindés de combat, bicyclettes
Matériel agricole utilisé pour la préparation ou la culture des sols, la moisson et le battage, la traite et la production laitière, ainsi que l'élevage de volailles
Matériel de médecine vétérinaire
Engrais et matériel de transport agricole
Services
Soins médicaux et soins de santé
Services fournis par les banques communautaires, les banques populaires et les établissements de prêt hypothécaire (les revenus d'intérêt sur les prêts accordés par les banques commerciales et sur les primes versées aux compagnies d'assurance ne sont pas imposables)
Représentations données par des établissements d'enseignement dans le cadre de l'apprentissage
Services sociaux - orphelinats, œuvres de bienfaisance, lutte contre les incendies, etc.
Services postaux de base
Services religieux
Services culturels à caractère non commercial
Transport aérien international
Services publics de téléphonie et de télégraphie (à l'exclusion des services commerciaux ou des services aux entreprises)

Source : Renseignements communiqués par les autorités nigérianes

6. Liste des principaux concurrents par cluster industriel

Secteur Agroalimentaire

Entreprises	Sous-secteur	CA 2016
Nestlé Nigéria	Produits transformés	738,5 m\$
Dangote Sugar Refinery	Sucre	689,0 m\$
Flour Mills Nigeria	Céréales	1 889,3 m\$
Cadbury Nigeria	Cacao	121,7 m\$
Tiger Branded Consumer Goods	Céréales	353,4 m\$
Honeywell Flour Mill	Céréales	191,7 m\$
Presco	Huile de palme	63,8 m\$
Okomu Oil Palm	Huile de palme	58,3 m\$
Livestock Feeds	Aliments pour animaux	44,9 m\$
Multi-Trex Integrated Foods	Cacao	8,9 m\$
Northern Nigeria Flour Mills	Farine	3,4 m\$
FTN Cocoa Processors	Cacao	3,5 m\$
Smart Products Nigeria	Huile de palme	0,2 m\$
Ellah Lakes	Aquaculture	0,4 m\$

Source : Bloomberg, Fitch Solutions

Secteur Bâtiment & Construction : Immobilier

Julius Berger Nigeria:

Julius Berger est la filiale nigérienne de la société allemande Bilfinger Berger. Les secteurs d'activité de l'entreprise comprennent la construction résidentielle et commerciale, le transport, l'énergie, les services publics (y compris le pétrole, le gaz et l'eau) et la construction industrielle. Il s'agit d'une entreprise verticalement intégrée avec sa propre production de matières premières telles que le ciment et l'acier.

Setraco Nigeria Limited :

Setraco est l'un des principaux acteurs du secteur de l'infrastructure au Nigeria, spécialisé dans la construction de routes, de ponts et de pistes d'aéroport. L'entreprise a été fondée en 1977 et s'est développée dans tout le pays. La société a exécuté plusieurs grands contrats de construction de routes et de ponts au Nigeria, y compris l'autoroute Est-Ouest dans le delta du Niger.

Secteur Santé

GlaxoSmithKline

GlaxoSmithKline est l'un des principaux fabricants mondiaux de médicaments sur ordonnance. Au Nigeria, il dispose d'un vaste réseau régional : un siège social à Ilupeju dans l'État de Lagos, des entrepôts à Ijanikin et Isolo et une usine de fabrication à Agbara dans l'État d'Ogun. Ses produits fabriqués localement sont l'antibiotique Septrin (triméthoprime + sulfaméthoxazole). L'usine de fabrication approvisionne le marché nigérian et a récemment commencé à exporter vers le Ghana.

Le portefeuille de produits de GlaxoSmithKline Consumer Nigeria Plc comprend une division de santé grand public et une division pharmaceutique. La division santé grand public inclut les boissons santé nutritionnelles, les médicaments en vente libre et les soins bucco-dentaires. Les produits pharmaceutiques de la société comprennent des médicaments d'ordonnance pour le traitement de l'asthme, du paludisme, de la dépression, de la migraine, du diabète et de l'insuffisance cardiaque, les troubles digestifs et le cancer.

Fidson Healthcare

Fidson Healthcare fait partie du groupe nigérian Fidson. Depuis sa création au Nigeria en 1995, Fidson s'est conformée avec succès aux réglementations de l'OMS en matière de production et d'exportation de produits pharmaceutiques. La société est engagée dans la fabrication, la commercialisation et l'exportation de produits pharmaceutiques conformes aux normes de l'OMS/GMP.

May & Baker Nigeria

Créé en 1944 en tant que premier fabricant national de médicaments, May & Baker est l'un des plus grands fabricants pharmaceutiques nigériens. C'est l'un des quatre fabricants de médicaments certifiés par l'OMS/GMP au Nigeria. Depuis 2002, la société est détenue à 100% par des Nigériens, suite au rachat de partenaires étrangers.

Neimeth International Pharmaceuticals

Neimeth International Pharmaceuticals exploite une seule usine de fabrication à Oregun, Lagos, qui a été fondée en 1976. L'usine est conforme aux BPF et certifiée NAFDAC (National Agency for Food and Drug Administration Control) et PCN (Pharmacist Council of Nigeria). Les produits de l'entreprise sont distribués depuis l'usine vers un certain nombre d'entrepôts qui couvrent les six zones géopolitiques du pays.

Publié par

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la société

Bonn et Eschborn, Allemagne

Projet

Promotion des activités d'exportation créatrices
d'emplois vers de nouveaux marchés africains (PEMA)

GIZ Tunisie

B.P. 753 – 1080 Tunis Cedex - Tunisie

T +216 71 967 220

F +216 71 967 227

lisa.menucha@giz.de

www.giz.de/tunisie

Mise à jour

Juillet 2019

Conception

Deloitte Conseil Tunisie

Crédits photographiques

© GIZ / Thomas Imo/photothek.net

Texte

Deloitte Conseil Tunisie

www.deloitte.fr

Le contenu de la présente publication relève de la
responsabilité de la GIZ.

Sur mandat du

Ministère fédéral de la Coopération Economique
et du Développement (BMZ)

